

## **LA GENDARMERIE DANS LE SUD-EST PARISIEN AU COURS DE L'ÉTÉ 1944**

Bref état des lieux d'après les archives de la Gendarmerie nationale

Il ne serait pas réaliste d'envisager pouvoir brosser ici un tableau exhaustif de la Gendarmerie du Sud-Est parisien à l'été 1944. Cette trop brève étude qui s'appuie sur des archives encore non exploitées -celles de la Gendarmerie nationale-, ne peut en effet prétendre apporter des explications définitives sur le comportement et le rôle des gendarmes et de la Gendarmerie au cours de cette période : la recherche, sur ce sujet, n'en est qu'à son commencement. De plus, le cadre géographique est beaucoup trop étroit pour pouvoir être exemplaire ; et il est utile de préciser que ce cadre géographique, le Val-de-Marne ou le Sud-Est parisien, ne correspond pas à la réalité du découpage organique de la Gendarmerie en région parisienne en 1944. On peut néanmoins tenter un état des lieux qui permette d'ouvrir quelques pistes de recherches.

Quel est le dispositif de la Gendarmerie en région parisienne et plus particulièrement dans le sud-est parisien ?

En partie déchargée, par la Préfecture de Police, des tâches de police judiciaire et de police administrative, la Gendarmerie de la région parisienne en 1939 est composée de trois éléments : la Légion de Paris, constituée des trois compagnies de Gendarmerie départementale de la Seine, de la Seine-et-Oise et de la Seine-et-Marne, la Légion de la Garde républicaine de Paris, et deux Légions de la Garde républicaine mobile (GRM), la 1ère Légion (Montrouge)<sup>1</sup> et la 9e Légion (Courbevoie)<sup>2</sup>.

La défaite de 1940, la partition de la France en deux zones et la mise en place, sous le contrôle des autorités allemandes, d'une armée d'armistice vont conduire la sous-direction de la Gendarmerie, repliée à Romagnat (Puy-de-Dôme), à revoir l'ensemble du dispositif. Et une dépêche ministérielle, en date du 31 octobre 1940, réorganise les éléments de Gendarmerie stationnés dans les trois départements de la région parisienne en essayant d'y intégrer les personnels de la GRM dont toutes les légions implantées en zone occupée viennent d'être dissoutes. Mise à part la Légion de la Garde républicaine de Paris, seule la composante départementale de la Gendarmerie est maintenue. Perdant son appellation de "Légion", la Gendarmerie de la région parisienne est alors répartie en trois corps : les Forces de Gendarmerie de Paris Nord-Ouest (Courbevoie), les Forces de Gendarmerie de Paris Sud-Ouest (Arcueil) et les Forces de Gendarmerie de Paris Est (Paris-Minimes).

Chaque corps est divisé en Groupements territoriaux, en arrondissements et en brigades. Ce type de découpage est spécifique à la région parisienne (en province les Légions de Gendarmerie territoriale subsistent avec leur découpage en compagnies, sections et brigades). Chaque Groupement territorial dispose d'une brigade motori-

sée et chacune des trois Forces de Gendarmerie se voit dotée de trois groupements de réserves motorisés. Ces éléments motorisés qui, officiellement, permettent aux brigades de disposer de renforts, ont été mis sur pied avec une partie du personnel de la GRM dissoute.

Après avoir été placée sous l'autorité directe du Chef du Gouvernement (loi du 2 juin 1942), la Gendarmerie est une nouvelle fois réorganisée par le décret du 9 janvier 1943 : à chaque région administrative correspond une Légion de Gendarmerie, l'Île-de-France marquant une nouvelle fois sa spécificité. En effet, la région parisienne se retrouve avec quatre Légions de Gendarmerie : Paris Est (Paris-Minimes), Paris Sud-Ouest (Arcueil), Paris Nord-Ouest (Courbevoie) et Seine-et-Oise (Versailles). Le découpage en Groupements territoriaux, arrondissements et brigades territoriales est maintenu et restera en vigueur jusqu'à la Libération.

Les communes de l'actuel département du Val-de-Marne sont, pour l'essentiel, rattachées aux brigades territoriales de deux arrondissements de Gendarmerie : l'arrondissement de Vincennes<sup>3</sup> (Groupement territorial de Vincennes de la Légion de Paris Est) et l'arrondissement de Choisy-le-Roi<sup>4</sup> (Groupement territorial de Montrouge de la Légion de Paris Sud-Ouest). Cinq brigades sont rattachées à la Légion de Seine-et-Oise : deux de l'arrondissement de Corbeil : Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges (Groupement territorial de Versailles) et trois de l'arrondissement de Neuilly-sur-Marne : Boissy-Saint-Léger, Sucy-en-Brie et Villiers-sur-Marne (Groupement territorial de Saint-Germain-en-Laye).

De quels matériaux dispose-t-on pour étudier le comportement de la Gendarmerie à la veille de la Libération ?

Une circulaire datée de Rennes le 8 août 1944 et émanant de la nouvelle direction de la Gendarmerie mise en place par le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) ordonne la mise sous scellés des registres de correspondance "correspondant à la période de l'occupation ennemie" : outre la correspondance des "chefs hiérarchiques", il s'agit des registres de correspondance courante (R/2) et des registres de correspondance confidentielle (R/4)<sup>5</sup>. Dans l'ensemble, du moins en ce qui concerne l'espace géographique de l'actuel Val-de-Marne, on a obéi, mais ces archives sont encore incomplètes, même au-delà de la période considérée : c'est, par exemple, le cas des registres de correspondance courante de la brigade territoriale de Nogent pour la période 1943-1946 ou ceux de la brigade de Gentilly qui s'arrêtent au 2 septembre 1944 pour ne reprendre que le 27 août 1945. L'état actuel des recherches interdit toute spéculation sur l'origine de ces "vides" : le Service historique de la Gendarmerie nationale a ainsi récemment récupéré d'importants fonds d'archives de la période 1940-1944 qui avaient pu être considérés comme définitivement perdus.

S'il est donc actuellement difficile d'étudier l'ensemble des brigades au jour le jour, on peut cependant s'appuyer sur deux types de documents qui permettent d'aborder la Gendarmerie du Sud-Est parisien : les rapports d'activité et les rapports sur l'état d'esprit du personnel. Rédigés tous les mois selon un canevas précis

et destinés au niveau hiérarchique immédiatement supérieur qui en fait une synthèse, ces rapports, malgré les quelques défaillances évoquées plus haut, permettent de se faire une idée d'ensemble.

Les rapports d'activité ont pour objectif de faire la synthèse des renseignements recueillis et des événements qui se sont produits au cours d'une période donnée (en général un mois) sur le territoire d'une brigade, d'un arrondissement de gendarmerie ou d'un groupement territorial, voire de l'ensemble de la Légion.

Une première rubrique signale les "faits de propagande subversive", en distinguant la propagande étrangère, la propagande communiste, la propagande antinationale (sous ce vocable il faut traduire par propagande gaulliste) et celle dont l'origine n'a pu être établie ; sont notamment répertoriés les lancements de tracts sur la voie publiques ou ceux déposés dans les boîtes aux lettres, les inscriptions sur les murs. Une deuxième rubrique renseigne sur l'activité "terroriste ou criminelle" : attentats contre les voies de communications, le réseau électrique, les installations industrielles ; attaques à main armée contre les particuliers, les mairies, les débits de tabac et les membres de l'armée d'occupation. Puis le rédacteur rend compte du nombre d'arrestations opérées en faisant des distinctions entre les terroristes, les communistes, les réfractaires (au STO) et les criminels de droit commun. D'autres renseignements se rapportent aux "faits inhérents à l'état de guerre" (bombardements), au fonctionnement du ravitaillement, à la police économique (nature et nombre des infractions relevées et des saisies opérées). Rédigés dans un style neutre, il est assez difficile de trouver dans ces rapports des éléments permettant de situer exactement la position de la Gendarmerie par rapport aux événements : il faut d'ailleurs rappeler que l'emploi du terme de "terroriste" n'est pas ici une appréciation, mais fait partie de la terminologie réglementaire obligatoire.

Néanmoins, on peut voir poindre, dans certains de ces rapports, des traces d'inertie, pour ne pas dire de désinformation. En février 1942, la Kreiskommandantur établie à Saint-Maurice demande que les brigades adressent à la Feldgendarmerie un rapport régulier signalant les activités interdites (propagande), les "événements extraordinaires" et l'attitude de la population à l'égard de l'armée d'occupation. Les réponses, plus que brèves, qui parviennent aux autorités d'occupation peuvent renseigner d'un certain état d'esprit. Ainsi la brigade de Choisy-le-Roi envoie, le 8 novembre 1943, un rapport de cinq lignes dans lequel on relève notamment : "L'attitude de la population à l'égard des troupes d'occupation est bonne". Le temps passant, les attentats dirigés contre les soldats allemands se multipliant, le commandant de la brigade de Choisy-le-Roi enverra tous les mois un rapport identique, à la virgule près, jusqu'au 14 août 1944<sup>7</sup> !

Les rapports sur l'état d'esprit du personnel nous renseignent davantage sur les préoccupations des gendarmes. En laissant de côté les récriminations concernant le ravitaillement et les mauvaises conditions matérielles, qui frappent la majeure partie de la population, les gendarmes se plaignent essentiellement d'être mal employés et d'être mal équipés pour les missions qu'on leur impose. Le commandant de l'arrondissement de Gendarmerie de Vincennes écrit ainsi le 28 mars 1944 :

La tâche du gendarme devient chaque jour plus difficile et dangereuse.

Difficile parce que les langues ne parlent pas. On se méfie de tout et de tous, sans raison, tout simplement parce que c'est là la seule attitude qui permet d'éviter tous les ennuis. Menaces, dénonciations, violences même et quelquefois coups et coups mortels sont la rançon de ceux qui osent parler. Dans ces conditions, il est très difficile au gendarme de mener à bien des affaires qui en temps normal étaient assurées d'un rapide succès. [...]

La tâche de la Gendarmerie est dangereuse. Et il ne s'agit pas de traiter ici la question de ces dangers que nos gendarmes ne méconnaissent pas, mais qu'ils décèlent froidement non seulement à l'heure présente mais dans un avenir lourdement chargé de menaces pour la vie du pays. Il s'agit plus simplement de l'état d'infériorité dans lequel est placé la Gendarmerie en raison de la médiocrité de ses moyens de défense. Chargée de défendre les honnêtes citoyens contre les malfaiteurs, elle ne peut hélas leur opposer dans bien des cas que son courage et son abnégation. Cette fâcheuse situation produit une impression regrettable sur l'opinion publique qui aurait une tendance assez marquée à considérer cet état de chose comme un manque de confiance des pouvoirs publics.

Ne dit-on pas en effet que la Milice dispose d'un matériel moderne et relativement puissant. Alors pourquoi pas la Gendarmerie ?

Certes les gendarmes n'ignorent pas que les démarches réitérées et pressantes sont faites à ce sujet. Il serait souhaitable qu'elles aboutissent pour que cette confiance que les populations avaient en la Gendarmerie ne subisse aucune atteinte<sup>8</sup>.

Après le débarquement du 6 juin, alors que Laval et Darnand envisagent un regroupement des brigades, la protestation est générale : "L'expérience de 1940 a suffi, écrit le même officier le 29 juin". Évacuer les casernes, c'est livrer ce qu'elles contiennent au pillage. C'est aussi abandonner les populations aux vols et aux actes de banditisme les plus violents". La situation est de plus en plus difficile : des actes violents et souvent sanglants, dont on ne discerne pas toujours l'origine, rythment les semaines qui précèdent la Libération. Les gendarmes sont inquiets et "souhaitent le retour d'un juste équilibre des choses et la possibilité enfin de pouvoir se donner sans arrière pensée à cette tâche noble entre toutes : la paix intérieure de notre pays"<sup>10</sup>.

Comment peut-on percevoir, au travers des archives de la Gendarmerie, la libération des communes de la région parisienne à laquelle, sans aucune équivoque possible, les gendarmes ont participé, et la place que ces derniers ont tenue dans la Résistance ?

Il est pratiquement impossible, du moins dans les archives de la Gendarmerie du Sud-Est parisien, de suivre au jour le jour les différentes étapes de la Libération. Aucun compte rendu à chaud ne semble avoir été rédigé : contrairement aux autres unités de l'Armée, les gendarmes ne tiennent pas de journaux des marches et opérations. Peu de rapports portent une date comprise entre le 13 et le 31 août 1944. Quand ils existent, on trouve quelques allusions, sans plus : ainsi on note qu'un

gendarme stagiaire de la brigade de Fontainebleau, en permission à Vincennes du 16 au 20 août 1944, s'est présenté à la brigade de Vincennes dès le 19 août et "n'a pu rejoindre sa résidence à l'expiration de sa permission, en raison des circonstances actuelles"<sup>11</sup> ; de même, le commandant de la brigade de Choisy-le-Roi rend compte le 21 août que "la brigade n'a pu apporter tout le temps nécessaire pour la répression en matière de police économique, des services nombreux ont retenu toute son activité dans d'autres branches"<sup>12</sup> Il faut néanmoins signaler, mais il semble que ce soit une exception, le rapport du commandant de la brigade de Choisy-le-Roi, daté du 28 août, "sur les événements qui se sont déroulés dans la circonscription pendant les huit derniers jours"<sup>13</sup> ; il s'agit d'un récit succinct, en un feuillet et demi, des événements survenus à Choisy-le-Roi entre le 21 et le 26 août précisant notamment que "le chef de la Résistance du secteur Sud est entré en rapport avec la brigade le 13 août 1944 [ et ] à dater de ce jour des entrevues journalières avaient lieu dans le bureau de la brigade, portant sur les événements du jour, et sur la conduite à tenir à l'égard des troupes d'occupation".

Le 13 novembre 1944, la direction de la Gendarmerie adresse une note à l'ensemble des unités leur demandant, pour le 15 février 1945, un rapport sur "les services rendus par le personnel à la cause de la Libération depuis le 25 juin 1940". Un plan en neuf rubriques, non limitatives, est proposé : désinformation des autorités allemandes, refus de participer à des opérations dirigées contre la Résistance ou de prendre place dans un dispositif allemand ou milicien, renseignements fournis sur le dispositif allemand, aide apportée aux populations persécutées, participation à des engagements contre des détachements allemands, etc. L'objectif était de dresser le "bilan de la participation de la gendarmerie à la Résistance"... ce qui reste, semble-t-il, encore à faire.

Dans l'ensemble, presque toutes les brigades du Sud-Est parisien ont répondu<sup>14</sup>. Ces réponses, d'après les archives que nous avons consultées, ont souvent été faites avec une très grande honnêteté, sans exagération ou surévaluation de la participation des personnels. Ainsi, le commandant de la brigade de Petit-Ivry n'hésite pas à écrire : "Au cours de l'occupation le personnel de la brigade de Petit-Ivry n'a accompli aucun fait particulièrement digne d'être signalé en ce qui concerne sa participation directe à la Résistance"<sup>15</sup> ; de même, celui de Choisy-le-Roi écrit : "Du 25 juin 1940 au 25 août 1944 jour de la Libération de la circonscription par l'armée américaine, aucun fait particulier ayant trait à la Résistance n'est à retenir. Tout le personnel de la brigade a néanmoins fait de son mieux pour n'avoir aujourd'hui rien à se reprocher au point de vue national"<sup>16</sup>. Mais, les réponses de ces brigades semblent marginales. La plupart d'entre-elles, pour ne citer que celles de Joinville-le-Pont, de Saint-Mandé, de Vincennes ou de Villejuif, mentionnent leur participation active aux combats de la Libération : notamment à Vincennes, à Joinville, à Nogent. A Créteil, par exemple, on n'oublie pas de signaler que la brigade "a permis l'attaque du magasin central de la Police nationale [...] le 13 août 1944. Cette opération a permis d'équiper le groupe franc de 150 hommes qui a pris part à la libération de Paris"<sup>17</sup>. La plupart des réponses se présentent sous la forme de listes

de gendarmes, classées selon les rubriques signalées plus haut, chaque nom étant suivi des actions accomplies : aide à des personnes recherchées, action de sabotage, participation à des combats contre des détachements allemands, etc.

Il est vrai que pour beaucoup de gendarmes, la participation à la Résistance était un choix personnel. Et les propositions de récompenses qui apparaissent dès septembre 1944 constituent un autre type de document pouvant permettre de mesurer la participation des gendarmes aux combats de la Libération et, d'une façon plus générale, à la Résistance<sup>18</sup>. Si elle prend bien garde de débusquer les "résistants de la dernière heure"<sup>19</sup>, la hiérarchie a surtout le souci de la mesure et veille à proscrire toute surévaluation des actes héroïques. Ainsi, le commandant de la Gendarmerie de la région de Paris écrit : "Tous les gradés et gendarmes ayant pris part à l'affaire de Nogent ont été automatiquement proposés pour la croix de Guerre. Il est pourtant peu probable que tous ces militaires aient déployé des mérites suffisants pour obtenir cette décoration"<sup>20</sup>. Néanmoins il semble indéniable, même si tous ne seront pas récompensés et malgré les quelques remarques faites plus haut, que la grande majorité des gendarmes de la région parisienne a participé aux combats de la Libération et qu'une importante partie d'entre-eux n'a pas attendu le déclenchement de l'insurrection pour s'engager dans la lutte contre l'occupant.

Ces quelques réflexions, très (trop) générales, sur la Gendarmerie et les gendarmes du Sud-Est parisien au cours de l'été 1944, ont surtout pour objectif de montrer qu'une étude, beaucoup plus profonde, beaucoup plus précise, faite à partir des archives -méconnues- conservées par la Gendarmerie Nationale est possible. Les archives perdues, fait inhérent à toute période troublée, ne semblent pas être un véritable obstacle, d'autant moins qu'elles apparaissent comme peu importantes (un examen serait néanmoins nécessaire sur ce sujet). Cette étude est aussi indispensable, mais dans un espace géographique beaucoup plus large, pour parfaire la connaissance que nous pouvons avoir de cette période difficile et d'une institution qui -il est vrai- s'est trouvée dans une position délicate.

**BERNARD MOURAZ**

Service historique de la Gendarmerie nationale

## NOTES

- 1) Avec notamment les pelotons à cheval de Charenton et de Nogent.
- 2) Avec notamment le peloton à pied de Champigny-sur-Marne.
- 3) Brigades territoriales de : Vincennes-Polygone, Vincennes-Maladrerie, Saint-Maur-des-Fossés, La Varenne-Saint-Hilaire, Saint-Mandé, Champigny-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Charenton, Saint-Maurice, Fontenay-sous-Bois, Alfortville, Créteil.

- 4) *Brigades territoriales de : Choisy-le-Roi, Ivry-Port, Petit-Ivry, Vitry-sur-Seine, Villejuif, Gentilly, Cachan, La Belle Épine.*
- 5) *Auxquels il faut ajouter les registres 4/P.O., concernant le personnel officier.*
- 6) *Archives de la Gendarmerie nationale, BT de Choisy-le-Roi (Légion de Paris Sud-Ouest), Rapport N°571/2 du 8 novembre 1943.*
- 7) *Archives de la Gendarmerie nationale, BT de Choisy-le-Roi (Légion de Paris Sud-Ouest), Rapport N°293/2 du 14 août 1944 (on trouve un rapport au contenu identique pour l'ensemble des premiers mois de l'année 1944 : 21 février, 20 mars, 18 avril, 15 mai, 11 juin et 31 juillet).*
- 8) *Archives de la Gendarmerie nationale, arrondissement de Vincennes (Légion de Paris Est), Rapport N°32/4 du 28 mars 1944 sur l'état d'esprit du personnel.*
- 9) *Archives de la Gendarmerie nationale, arrondissement de Vincennes (Légion de Paris Est), Rapport N°52/4 du 29 juin 1944 sur l'état d'esprit du personnel.*
- 10) *Ibidem.*
- 11) *Archives de la Gendarmerie nationale, BT de Vincennes (Légion de Paris Est), Rapport N°364/2 du 23 août 1944.*
- 12) *Archives de la Gendarmerie nationale, BT de Choisy-le-Roi (Légion de Paris Sud-Ouest), Rapport N°295/2 du 21 août 1944.*
- 13) *Archives de la Gendarmerie nationale, BT de Choisy-le-Roi (Légion de Paris Sud-Ouest), Rapport N°297/2 du 28 août 1944.*
- 14) *Mis à part le cas de registres inexistants pour la période décembre 1944-février 1945, nous n'avons pas retrouvé les réponses des brigades d'Alfortville, de Charenton, de Saint-Maurice, de Vincennes-Maladrerie et de Vitry-sur-Seine.*
- 15) *Archives de la Gendarmerie nationale, BT de Petit-Ivry (Légion de Paris Sud-Ouest), Rapport N°20/2 du 9 janvier 1945.*
- 16) *Archives de la Gendarmerie nationale, BT de Choisy-le-Roi (Légion de Paris Sud-Ouest), Rapport N°16/2 du 9 janvier 1945.*
- 17) *Archives de la Gendarmerie nationale, arrondissement de Vincennes (Légion de Paris Est), Rapport N°24/2 du 10 janvier 1945.*
- 18) *Une autre étude pourrait être faite à partir des rapports concernant les gendarmes qui "disparaissent" avec leur uniforme et leur arme de service.*
- 19) *Le commandant de la brigade de Petit-Ivry écrit à propos d'un gendarme, rayé des contrôles par mesure disciplinaire en 1943, qu'il est exact que celui-ci est membre du groupe Front national d'Ivry mais "il n'a manifesté aucune activité particulièrement digne d'être notée en dehors de sa présence aux barricades dressées à Ivry au moment du départ des troupes allemandes". Archives de la Gendarmerie nationale, BT de Petit-Ivry (Légion de Paris Sud-Ouest), Rapport N°30/2 du 23 septembre 1944.*
- 20) *Archives de la Gendarmerie nationale, Commandement de la Région de Paris, BE N°293/1er Bureau EM du 22 janvier 1945.*

## **LA CHANSON DE VARIÉTÉ EN FRANCE SOUS L'OCCUPATION (1941-1943)**

Dans le cadre de ma maîtrise, j'ai réalisé une étude sur la chanson de variété en France pendant l'Occupation que j'ai essayé de recentrer sur Paris, quand je le pouvais, afin de présenter les aspects répondant au mieux au thème de ce colloque.

La source que j'ai utilisée a été le fonds des disques 78 tours conservés à Radio-France qui représente 632 titres pour la période 1941-1943. J'ai croisé ce corpus avec le fonds des petits-formats<sup>1</sup> du musée des Arts et Traditions Populaires : j'ai ainsi pu retrouver 132 textes écrits que j'ai complétés par l'écoute de certains titres. Au total j'ai travaillé sur 406 chansons. Si je me suis cantonnée aux années 1941-1943 c'est dans un souci de rigueur, afin d'exclure les chansons qui auraient été produites avant l'Occupation et celles produites après la Libération.

La chanson est un bon révélateur des aspirations, des sentiments, des revendications ou encore des rêves d'une société à un moment donné. Elle retrace aussi une ambiance, des mentalités, des modes de vie et des pratiques propres à une époque. Aussi est-il légitime de se demander dans quelle mesure les chansons de l'Occupation rendent compte de cette période troublée. Cela amène bien évidemment la question de savoir si dans ce domaine aussi il y a eu rupture ou continuité et si l'on peut parler d'une spécificité de la chanson de l'Occupation.

Dans ce travail, j'ai donc d'abord essayé de voir si les circonstances nouvelles avaient eu des répercussions sur la production et la diffusion de la chanson. Puis je me suis intéressée aux thèmes développés avant de m'attacher aux créateurs que je n'évoquerai pas ici<sup>2</sup>. Cet article ne traitera donc que des deux premiers aspects de ma recherche.

Pendant la guerre le petit format reste un des moyens de diffusion de la chanson comme l'est le spectacle vivant, que ce soit les spectacles de music-hall ou de cabarets ou les spectacles d'opérette, dont certains titres à succès finissent par devenir des rengaines de la variété. Mais ces réseaux traditionnels sont aussi concurrencés par les circuits enregistrés de diffusion. Ralentie, l'industrie phonographique n'en reste pas moins dynamique pendant la période<sup>3</sup>. L'avantage des chansons enregistrées sur disque est qu'elles peuvent être diffusées à grande échelle notamment par l'intermédiaire de la radio où les vedettes passent aussi en direct<sup>4</sup>. Quant au cinéma très fréquenté pendant cette période, on peut y voir des films musicaux, dont ceux plus ou moins faits sur mesure pour des vedettes comme Tino Rossi, qui se servent du film comme un moyen de promotion pour de nouvelles chansons<sup>5</sup>.

Si la chanson reste donc dynamique et largement diffusée dans tout le pays, elle doit cependant accepter de nouvelles règles imposées par les circonstances et en premier lieu l'existence de la censure. Côté français, c'est le service des livres et des spectacles domicilié à Clermont-Ferrand, en plus des directions du cinéma et de

la radio, qui est susceptible de surveiller la chanson<sup>6</sup>. Mais le contrôle de celle-ci n'apparaît pas clairement car il n'existe pas de service spécifique. On sait par contre que des censeurs sont désignés pour surveiller ce qui se passe dans les salles tout comme du côté allemand. A Paris, c'est la Propaganda Abteilung<sup>7</sup> dont le siège se situe à l'hôtel Majestic qui surveille à partir de 1942 les domaines artistiques et culturels : la radio et le cinéma sont contrôlés par des services spécifiques et les spectacles par un sous-groupe intitulé "Variétés" ("Artistiks"), à qui il faut demander l'autorisation pour l'ouverture d'une salle de spectacle, pour une tournée ou pour faire passer telle vedette en attraction ou tel disque sur un pick-up.

Quant aux interdits eux-mêmes, ce sont d'abord des mesures d'exclusion qui sont prises. Par un décret français, de juin 1942<sup>8</sup>, les Juifs sont en effet exclus des professions artistiques, une décision partagée par les Allemands qui fut respectée à en croire le nombre de lettres reçues par les autorités assurant de l'aryanéité du personnel des salles de spectacles. De nombreux Juifs durent alors s'exiler et leurs chansons bannies des tours de chant comme *L'Accordéoniste*, une chanson de Michel Emer chantée par Édith Piaf (ce qui n'a pourtant pas empêché cette chanson d'être encore enregistrée en 1942). Si les Allemands cherchent à éliminer toute influence politique, anti-allemande et anti-juive, ils s'attachent en outre à bannir toute production anglo-américaine, et ces œuvres disparaissent effectivement des studios d'enregistrement jusqu'en 1944<sup>10</sup>. Le jazz par contre continue à être interprété mais ses titres et ses refrains francisés.

Pour le reste les autorités allemandes voient en la chanson un dérivatif utile empêchant "la formation d'opinions ou de courants d'idées indésirables"<sup>11</sup> et même si le gouvernement français lui préfère "une belle vieille chanson française, pure et ironique"<sup>12</sup>, la chanson de variété n'a pas été interdite. Il ne semble pas non plus que les textes des chansons aient systématiquement été vérifiés. Il s'agissait plutôt de contrôles ponctuels qui ont poussé les auteurs à l'autocensure ou à jouer sur l'ambiguïté des paroles. Et même quand certains termes, tels que "zazou" et "swing", sont interdits, ils n'en restent pas moins utilisés. Les réactions du public dans les salles peuvent par contre conduire à l'interdiction d'une chanson. Ce fut le cas pour *Le Fanion de la Légion* interprétée par Édith Piaf. Celle-ci put néanmoins la chanter à Nice : il semblerait que la zone sud ait bénéficié de tolérances inconnues à Paris.

Ainsi, parce qu'elle ne fait pas de la critique politique son thème principal, la chanson de variété a finalement pu vivre sans trop de contraintes pendant toute l'Occupation, la censure n'étant ni systématiquement ni uniformément appliquée, hormis pour les Juifs. Mais elle n'est pas la seule nouveauté qu'impliquent les circonstances car le paysage artistique de la France a changé : Paris occupé est en effet concurrencé par la province.

Après la débâcle des troupes françaises, puis l'arrivée des soldats allemands, les activités chansonniers reprennent très vite. Celles qui redémarrent les premières sont les salles de spectacle : dès le deuxième jour de l'Occupation, les cabarets Eve

et Le Paradise par exemple rouvrent leurs portes. Devenant les lieux de distraction des troupes allemandes en permission, certains de ces établissements nocturnes parisiens comme l'ABC consacrent même pendant quelques semaines l'exclusivité de leur programme aux seuls occupants. D'autres comme l'Empire restent à leur usage personnel pendant toute l'Occupation. Quant à la radio et à l'industrie phonographique, elles redémarrent elles aussi dès le mois d'août<sup>13</sup>.

Mises à part les restrictions, l'arrivée des Allemands ne perturbe donc pas vraiment le Paris de la chanson, si ce n'est un changement de public, mais aussi de participants du fait de l'exil des artistes qui permet à la province de connaître alors une vitalité artistique jusque là inconnue. Reste à savoir ce que les Français ont continué à fredonner dans ce contexte.

Les chansons hors du temps qui étaient fort nombreuses, ne seront pas évoquées ici. Il semble plus intéressant de s'attacher aux chansons révélatrices du nouveau contexte, parmi lesquelles figurent tout d'abord celles qui évoquent le fait militaire. Mais ce n'est pas là un thème favori : quand la guerre est mentionnée ce n'est pas la réalité des combats qui est évoquée. Ce sont plutôt des soldats dont il est question :

“Où sont-ils tous mes copains ?  
Qui sont partis un matin  
Faire la guerre ?  
Où sont-ils tous ces p'tits gars  
Qui chantaient on en r'viendra  
Faut pas s'en faire...”<sup>14</sup>

C'est aussi une certaine ambiance des casernes qui est évoquée notamment par *Lily Marlène*, un poème d'amour écrit en 1915 adopté à la fois par l'Africa Korps et par la VIIIème armée britannique, qui la popularisèrent et qui fut immortalisée par Suzy Solidor :

“Devant la caserne  
Quand le jour s'enfuit,  
La vieille lanterne  
Soudain s'allume et luit.  
C'est dans ce coin-là que le soir,  
On s'attendait, remplis d'espoir,  
Tous deux Lily Marlène...”

Par ailleurs des marches militaires sont remises au goût du jour comme la chanson *Les Africains* qui rappelle l'appui des troupes coloniales. Mais ce sont aussi les références aux prisonniers qui sont utilisées :

“Oui c'est bien moi ce matricule  
Prisonnier X, numéro tant”<sup>15</sup>

Là encore la dureté de leur vie n'est que sous-entendue :

“Là-bas, bien loin du pays  
Le temps passe lentement  
Combien sont longues les nuits  
Dans la tristesse du camp”<sup>16</sup>

Sinon, ce sont la solitude et la distance qui sont évoquées ; ce que reprennent d'ailleurs largement les chansons d'amour. En témoignent les allusions aux échanges de lettres :

“Cette lettre je l'attendais  
Comme un cadeau de la Madone  
Ou du Bon-Dieu quand il nous donne  
Le goût du ciel qu'on espérait”<sup>17</sup>

Si la réalité militaire n'apparaît pas, les transformations dans la vie quotidienne sont, elles, par contre, concrètement décrites. Le premier événement flagrant est la désertion de Paris que les exilés regrettent :

“Les promenades dans la montagne ou la campagne  
C'est très joli  
Bains de soleil à Nice ou à Cannes  
En petit pagne  
C'est exquis  
Pourtant ces plaisirs du dernier cri ne nous font pas oublier Paris”<sup>18</sup>

Mais surtout ce sont les transformations dues aux restrictions dont la chanson témoigne, du manque de carburant en particulier :

“Paris, mon vieux Paris, t'as changé d'physionomie  
Tes rues sont calmes et tes taxis sont à la r'traite”<sup>19</sup>

La mode est elle aussi obligée de s'adapter aux circonstances :

“Les nénétes et les nanas  
S'balladent en s'melles de bois  
Mais gardent leur élégance...”<sup>20</sup>

Cette particularité féminine n'étant pas la seule :

“Les femmes en vélo  
Ont des p'tits chapeaux rococos  
Elles s'peignent les jambes, c'est rigolo  
A l'aquarelle”<sup>21</sup>

Plus inquiétantes les restrictions alimentaires n'en sont pas moins évoquées avec humour que ce soient les queues devant les magasins, le marché noir ou les “jours sans” immortalisés par Fernandel :

“Maintenant à date fixe pour parler petit nègre  
Nous avons les jours sans ou bien les jours avec.  
Les jours sans, on le sait, sur les autres dominant,  
Les jours sans bonbons, les jours sans cervelas,  
Les jours sans pâtisseries comme les jours sans fine,  
Y’a qu’les jours sans facture que nous n’connaissons pas.  
Quand il manque ce qu’il manque, on s’console en disant :  
C’est un jour sans”<sup>22</sup>

C’est alors la débrouillardise qui prédomine :

“La semaine dernière, gare Saint-Lazare  
En débarquant par l’train d’banlieue  
Elle passa l’octoi sans crier gare...  
Mais une fois chez elle, Oh mes enfants  
Qu’est-ce qu’elle sortit comme ravitaillement”<sup>23</sup>

On le voit, toutes ces chansons ironisent sur les difficultés de la vie de tous les jours ; ce sont l’optimisme et l’espoir qui prévalent comme pour mieux accepter la réalité qui a aussi un nouveau visage politique.

Mise en place par le gouvernement français, la Révolution Nationale a pour objectif de redonner un nouveau visage à la France. L’acteur de ce changement est Philippe Pétain qui s’est servi d’une chanson pour sa propre propagande : il n’est pas besoin de présenter *Maréchal nous voilà*<sup>24</sup>. Une autre chanson, *La France de demain* reprend cette image du chef-guide clairement exposée dans la première : “En suivant le grand chef sublime qui nous a montré le chemin...”.

Ce genre de textes diffuse également le thème de la renaissance et des temps nouveaux :

“Nous avons côtoyé l’abîme  
Mais crânement nous le disons  
Avec la joie qui nous anime  
Nous rebâtirons la maison”<sup>25</sup>

Le travail est donc indispensable et il est exalté dans une morale de l’effort et du courage. Mais pour remettre ce pays déchu dans la bonne voie, c’est sur la jeunesse que l’on compte avant tout :

“Nous porterons par nos prouesses  
Toujours plus loin, toujours plus haut  
Le fier flambeau de la jeunesse  
Pour éclairer les temps nouveaux”<sup>26</sup>

La France de demain l’évoque aussi

“France, c’est ta jeunesse à toi

Qui fera briller aux yeux du genre humain  
La France de demain”

A partir de l'été 1940, le gouvernement crée même les chantiers de jeunesse dans lesquels on pratique un mélange d'exercices physiques et de travaux d'utilité publique. C'est cet idéal de vie saine et collective que l'on retrouve dans ces mêmes chansons.

Parce qu'elles reprennent des thèmes et une terminologie semblables, certaines chansons cultivent l'ambiguïté et la double interprétation. Ainsi *La chanson du maçon* a été considérée par certains comme une glorification du travail unitaire tel que le gouvernement de Vichy le conçoit :

“Si tout l'monde chantait comm' les maçons  
Si chacun apportait son moëllon  
Nous rebâtirions notre maison  
Qui deviendrait Bon Dieu  
La maison du Bon Dieu”.

Mais elle fut aussi reprise par la Résistance et interdite par la censure de Vichy car c'est d'une autre reconstruction dont il peut s'agir encouragée par une voix qui en appelle une autre :

“Un maçon chantait une chanson  
Là-haut sur le toit d'une maison  
Et la voix de l'homme s'envole  
Pour se poser par là,  
Comme un oiseau, sur la voix  
D'un autre maçon  
Qui reprit la chanson  
Sur le toit voisin de la maison  
Et ainsi commença l'unisson  
(...)  
Et quand viendrait la belle saison  
Nous serions des milliers de maçons  
A chanter sur le toit d'nos maisons”.

Enfin, la chanson se fait aussi l'écho d'un modèle que met en valeur Vichy, à savoir la famille qui est soutenue par une politique nataliste. Une chanson, *Y'a du bonheur dans tous les nids* a d'ailleurs été éditée à l'occasion de la journée des mères créée par le gouvernement en mai 1941. Elle reflète cet état d'esprit :

“Y'a du bonheur dans les berceaux  
Y'a du bonheur dans tout' la France  
Dans chaqu' maison y'a des naissances  
Des rir's de marmots,  
Ça gazouille comme des oiseaux

C'est bleu, c'est blanc, c'est rose tendre  
Vous les aimez ? Pourquoi attendre ?”.

Une autre, *Être maman*, qui valorise le rôle de la mère, est quant à elle directement issue de l'Office de Propagande général<sup>27</sup>.

Même si elle existe, l'évocation de ces thèmes reste cependant limitée car, à part l'abondance des chansons folkloriques qui peuvent aller dans le sens de la vision traditionaliste et régionaliste de la France que véhicule le gouvernement de Vichy, nous n'avons retrouvé qu'une dizaine de chansons reprenant clairement des thèmes propres à l'esprit de la Révolution nationale.

Quant à l'influence allemande elle est quasiment nulle car, comparativement aux années précédentes, il n'y a pas plus d'enregistrements de chansons en allemand ni de chansons allemandes traduites en français, voire même moins, et, pour celles qui figuraient sur mes listes, il ne s'agit que de chansons de films. En outre le seul thème qu'elles reprennent est celui de l'amour. Je n'ai donc pas constaté d'utilisation par les Allemands de la chanson à des fins politiques ou de propagande.

Parmi les productions permettant l'évasion vers un ailleurs, je ne m'attarderai pas sur les chansons exotiques que j'ai répertoriées, préférant m'attacher à l'influence américaine qui perdure de manière plus insidieuse par le jazz et le swing.

Avec la guerre un engouement pour le jazz se développe et pénètre la variété d'une part par l'intermédiaire des grands orchestres qui jouent ses morceaux en y intégrant des refrains, d'autre part par l'influence musicale et rythmique qu'il a sur la chanson, celle-ci adoptant aussi ses termes tel que le swing qui désigne, à l'origine, une manière d'interpréter la musique jazz.

Un glissement s'opère alors surtout par l'intermédiaire d'une chanson, *Je suis swing*, qui introduit la confusion en employant le mot swing comme un adjectif, celui-ci désignant alors un comportement. Ponctuée de l'onomatopée “za-zou” cette chanson fait naître aussi l'amalgame avec ce qui va devenir un autre qualificatif à part entière, mais qui apparaîtra plus tardivement dans les chansons<sup>28</sup>.

Dans ce genre de productions, le swing est d'abord présenté comme une mode propre à la jeunesse. En plus, tous les personnages de ces chansons ont une attitude singulière, loin des normes ou des critères établis. Cette anomalie prend même le visage de la folie ou de la frivolité, voire même de l'amoralité, ce qui va à contre-courant de la rigueur morale prônée par Vichy et de l'image du couple qu'il encourage :

“Quand vous répondez franchement  
A celui qui vous dit ‘Je t’aime’ :  
Dans une heure mon bel ami tu seras mon amant  
Alors vous êtes swing  
(...)  
Quand un homme vous a trompée  
S'il vous retrouve défaite et blême  
Dans les bras d'un d'ses amis

Ou sur son canapé  
Alors vous êtes swing”<sup>29</sup>

De la même manière, autant Vichy prône une morale du travail et de l’effort, autant l’insouciance et l’oisiveté prévalent dans ces chansons, la seule activité évoquée étant un interdit : la danse. Être swing revient donc à mettre du rythme dans tous les actes de la vie quotidienne. Tout comme il n’existe pas de vrai jazz sans interprétation swing, la vie doit-elle être vécue avec ce petit grain de folie, ce dynamisme et cet entrain auxquels la danse et le chant participent mais aussi le bruit<sup>30</sup> :

“Mettez-vous dans l’ambiance  
Et chantez avec moi  
Car je hais le silence  
C’est du bruit qu’il me faut, voilà”<sup>31</sup>

On peut penser que cette attitude tapageuse s’inscrit dans une volonté de la jeunesse de s’exprimer et de s’affirmer, alors que les temps sont à l’oppression et à la retenue. C’est un moyen pour elle de refuser la grisaille du moment et de garder de la joie de vivre et de l’optimisme :

“En somme si vous voyez les choses  
En bleu et en rose (...)  
Alors le swing vraiment est votre qualité (...)  
Suivez donc sans hésiter  
La chance de votre existence  
Et prenez tout Madame du bon côté  
Alors le swing deviendra votre qualité”<sup>32</sup>

Certains textes sont même un encouragement direct à l’optimisme :

“La musique, c’est le filtre magique  
Je veux voir des sourires  
Je veux que vous soyez gais”<sup>33</sup>

C’est probablement ce genre de message qui a poussé les censeurs allemands à interdire dans un premier temps le film *Mademoiselle swing* à cause de la chanson qui lui donne son titre car celle-ci est une véritable revendication de la jeunesse qui aspire à la liberté :

“De l’espoir, c’est le retour  
C’est dans l’horizon brumeux  
Un coin de ciel tout bleu  
C’est la gaieté qui nous délivre  
C’est une jeunesse qui veut vivre, vivre !  
Mademoiselle swing  
Nous apporte le bonheur  
Oubliez tous vos soucis

Devenez swing aussi (...)  
Il faut braver le destin  
En chantant avec entrain  
Ce refrain de demain,  
Le swing..."<sup>34</sup>

C'est ce même souci de provocation que l'on retrouve chez les zazous qui l'expriment, quant à eux, concrètement. Mais la chanson ne les cite pas souvent nommément et plutôt à la fin de la période. Les zazous se voient alors attribuer cette attitude singulière que l'on vient de décrire et cet idéal de vie, à moins que ce soient eux qui aient traduit à leur manière cet "esprit swing". Deux chansons *Y'a des zazous* et *Ils sont zazous* les choisissent comme sujet. Elles les associent d'abord à une mode vestimentaire et à un style de coiffure qui sont un contre-pied aux restrictions du moment :

"Les ch'veux tout frisottés  
Le col haut de dix-huit pieds (...)  
L'veston qui traîne, traîne par terre (...)  
Ils ont des pantalons d'une coupe inouïe  
Qui arrivent un peu au-d'ssus des g'noux  
Et qu'il pleuve ou qu'il vente, ils ont un parapluie,  
Des gros souliers noirs et puis surtout..."<sup>35</sup>

Mais elles présentent aussi un comportement spécial le plus souvent assimilé à la folie. Le terme est d'ailleurs synonyme de fou, quand il est employé comme adjectif dans des chansons qui ne portent pas spécialement sur le sujet. Enfin, c'est aussi une façon de danser qui les caractérise car ils pratiquent le jitterbug qui se danse le doigt en l'air. Même si les deux termes "swing" et "zazou" deviennent synonymes dans la presse, ce n'est que cette danse spécifique aux zazous qui est parfois présentée dans les chansons sur le swing et c'est la seule assimilation qui soit faite dans les chansons entre les deux ; si ce n'est l'attitude étrange des personnages. Mais dans les deux cas c'est un comportement provocant de la jeunesse qui est présenté et si tous les jeunes ne sont pas devenus zazous, on peut penser qu'une plus grande partie d'entre eux a pu être séduite par cet "esprit swing". A côté de cette attitude dérangeante, c'est aussi l'univers prohibé des États-Unis que les jeunes interprètes évoquent plus directement, soit par le choix des rythmes, soit par la mise en scène de personnages ou de lieux caractéristiques de l'Amérique.

Le point commun à toutes ces chansons est donc d'évoquer l'interdit ou le provocant et de le devenir par la même occasion. Mais c'est également l'optimisme et l'espoir qui les caractérisent. L'espoir est d'ailleurs un thème que choisissent plus précisément d'autres chansons. Certaines d'entre elles en sont clairement porteuses en encourageant le public à ne pas désespérer :

"Tant qu'y a d'la vie y a d'l'espoir  
Vos désirs, vos rêves

Seront exaucés un soir  
Avant que votre vie s'achève  
Le bonheur viendra vous voir  
Il faut l'attendre sans trêve  
Chassez les papillons noirs  
Tant qu'y a d'la vie y a d'l'espoir"<sup>36</sup>

Mais c'est aussi le retour des soldats qui est évoqué, comme celui de l'amant prisonnier l'était tout à l'heure ; un retour qui sera l'occasion de faire la fête dans un futur où rien n'aura changé. Certains textes d'ailleurs ne présentent pas cet avenir si lointain :

“On écoute, plus de doute  
Compagnons, c'est le chant du retour.  
Compagnons levez-vous  
C'est la fin de nos misères  
Les barrières nous libèrent  
Compagnons, nous rentrons chez nous (...)  
Compagnons la France est devant nous"<sup>37</sup>

Ainsi, l'espoir est bien présent dans les chansons, exprimé de manière directe ou simplement suscité par la gaieté ou l'optimisme qui s'en dégagent.

On peut donc dire que la chanson est restée vivante et créative pendant toute la période de l'Occupation. Mais, pour autant, on ne peut pas véritablement parler d'une spécificité de la chanson de l'Occupation, mis à part son utilisation, mais très limitée, par Vichy et les témoignages qu'elle apporte sur la nouvelle réalité du moment. Elle a aussi participé à la mode swing dont le caractère provocant a peut-être trouvé un écho plus favorable à cause des interdits, mais ce sont là les seuls aspects que l'on peut souligner.

En outre, même si l'activité chansonnière pouvait peut-être apparaître comme déplacée en ces temps de crise, il est néanmoins difficile d'imaginer une France occupée et qui plus est muette, privée de ces airs que l'on fredonne malgré tout. Le poncif qu'est devenue l'expression de Beaumarchais peut alors s'appliquer là aussi puisque finalement “tout finit par des chansons”.

**SOPHIE DRANSART,**

Mémoire de maîtrise sous la direction d'Antoine Prost,  
Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne

## NOTES

- 1) Feuilletts sur lesquels les paroles et la ligne de chant de la chanson étaient imprimés et qui étaient distribués et vendus par les chanteurs de rue.
- 2) Une seule année de recherche ne m'a pas permis d'approfondir cet aspect du sujet ni, par conséquent, d'en tirer des conclusions significatives.

- 3) Pour mesurer cela, je me suis appuyée sur des travaux de collectionneurs qui ont relevé les numéros de pressage des disques par titre et par date, ce qui m'a permis de déterminer des évolutions dans les quantités produites.
- 4) Le dépouillement des programmes de radio de la période a montré la part importante consacrée à la diffusion de chansons (notamment aux chansons de charme) ou aux émissions sur la chanson et les chanteurs.
- 5) Sa célèbre chanson, *Ma Ritournelle* est tirée du film *Fièvres* par exemple.
- 6) J-P. Rioux, *La vie culturelle sous Vichy*, Paris, éd. Complexe, 1990 mais aussi AN, 3 W 244 et AN, F 41.
- 7) E. Dunan, "La Propaganda Abteilung de France : tâches et organisation", *Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale*, 4 (1951), pp 19-32 et AN, AJ 40.
- 8) Décret n°1301 du 6 juin 1942 réglementant, en ce qui concerne les Juifs, les professions d'artiste dramatique, cinématographique ou lyrique. Ce décret s'ajoute à l'article 5 du premier statut des Juifs du 3 octobre 1940 leur interdisant les métiers du cinéma, du théâtre, de la radiodiffusion et du spectacle.
- 9) AN, AJ 40 (1002 et 1004)
- 10) Je me suis là encore appuyée sur les travaux de collectionneurs décrits plus haut (cf note 3).
- 11) "La Propaganda Abteilung de France : tâches et organisation", *op. cit.*
- 12) Dunoyer de Segonzac (directeur de l'école des cadres d'Uriage), *Jeunesse de France*, 22 avril 1941.
- 13) cf. note 10.
- 14) Où sont-ils tous mes copains ?
- 15) Une lettre de France.
- 16) *Compagnons dormez-vous.*
- 17) Une lettre de France.
- 18) Si tu revois Paris.
- 19) La Tour Eiffel est toujours là.
- 20) La java 43.
- 21) La tour Eiffel est toujours là.
- 22) les jours sans.
- 23) Dans son sac à main.
- 24) cf. la couverture du petit-format de cette chanson.
- 25) La France de demain.
- 26) Ohé la vie.
- 27) cf. la couverture du petit-format de cette chanson.
- 28) E. Rioux, *Les zazous. Un phénomène socio-culturel pendant l'Occupation, mémoire de maîtrise*, Université Paris X-Nanterre (1987).
- 29) Êtes-vous swing ?
- 30) cf. la couverture du petit format de la chanson *Swing, swing Madame.*
- 31) Mettez-vous dans l'ambiance.
- 32) Êtes-vous swing ?
- 33) Mettez-vous dans l'ambiance.
- 34) *Mademoiselle Swing.*
- 35) Ils sont zazous.
- 36) Le disque usé.
- 37) *Compagnons dormez-vous ?*,

## **LA MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS LE SUD-EST PARISIEN À TRAVERS LES NOMS DE RUE (1944-1998)**

Il peut paraître illusoire de regarder la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à travers le prisme des noms de rue : ces lieux de mémoire n'échappent pas à l'anecdote, voire au pittoresque. Pourtant, les difficultés et les débats rencontrés par les conseils municipaux français de 1944 à nos jours pour attribuer tel ou tel nom à une voie prouvent leur rôle important dans le processus de fixation de la mémoire.

Restent plusieurs problèmes : la source est par nature limitée, car elliptique ; elle est dépendante de contraintes très prosaïques ; elle est enfin plus intéressante en termes d'émission que de réception de la mémoire collective, abordée ici sous son angle national. Par "Sud-Est parisien", entendons ici la dizaine de communes entre périphérique parisien et Créteil, marquées par l'empreinte du communisme et de Paris.

Ce double sceau pose la question de la spécificité de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le Sud-Est parisien : comment se comporte la mémoire des rues par rapport à l'actuelle crise commémorative ? Quelle image de la guerre véhicule-t-elle ? Par quels vecteurs s'exprime-t-elle, et quels en sont les fondements et finalités ? Ces questions ouvrent de plus larges perspectives, dévoilant le problème des rapports entre mémoire et histoire (naissance et fonctionnement d'un mythe contemporain), mémoire et espace (y-a-t-il une représentation spatiale des conflits d'idéologie? d'identité?) et mémoire et identité.

Deux étapes marqueront notre progression. La première, chronologique, distinguera l'exceptionnelle fertilité de la Libération (1944-1946) des refoulements, cloisonnements et conflits de mémoire postérieurs (1947-1972), pour enfin évaluer l'ouverture et la crise contemporaines de la mémoire des rues (1973-1998). Il sera ensuite temps d'interroger conjointement mémoire, histoire, espace et identité, et de prêter l'oreille, au terme de cinquante années de dénominations, au discours de la mémoire.

L'approche historique doit privilégier la dimension diachronique (chronologique) d'un tel discours, constitué de trois phrases principales.

A plusieurs titres, la Libération (1944-1946) fait figure de moment d'exception : elle se traduit en effet par des dénominations rapides et nombreuses autour du deuil et de l'unité. Et d'emblée, les noms de rue montrent leur originalité : chronologiquement, ils devancent souvent les autres vecteurs de mémoire. Ainsi, le 19 novembre 1944, la délégation spéciale officielle de Maisons-Alfort<sup>1</sup> veut, dès sa première délibération, commémorer le "sacrifice des patriotes victimes des nazis". Certes. Mais le Sud-Est parisien semble être moins diligent que le reste du territoire, même si la salve dénominative d'octobre-novembre 1944 précède la première dénomination de Paris<sup>2</sup> (décembre 1944). La capitale n'a donc ici aucun rôle moteur. Cette promptitude nous montre en tout cas que l'hommage aux disparus s'impose comme un devoir (de mémoire) aussi prégnant que les nécessités matérielles.

Les dénominations sont également nombreuses : en trois ans, les conseils municipaux décident de 55% du total des baptêmes, contre 17% ailleurs en France. Contrairement à l'usage habituel, ces baptêmes sont groupés : les espaces à convertir sont nombreux. On baptise en moyenne huit voies par séance, Ivry-sur-Seine détenant le record avec 47 dénominations, lors de la même délibération du 27 juillet 1945<sup>1</sup>...

Dans cette grande refonte du marquage symbolique de l'espace urbain, il s'agit d'abord de gommer, puis de remplacer le legs vichyçois : l'oubli équivaut à une mort symbolique, il faut pour les comités locaux de libération reconstruire un monde meilleur (en fondant ou en rétablissant une harmonie) sur les cendres des erreurs passées. A Villejuif, le 17 novembre 1944, l'avenue du maréchal Pétain redevient l'avenue de Paris<sup>2</sup>, le conseil municipal matérialisant ainsi sa fidélité à l'histoire nationale et locale.

Les rues concernées par ces changements sont généralement importantes dans la topographie urbaine : dès la Libération s'installent les codes d'un discours symbolique. Les avenues, boulevards et places sont par exemple surreprésentés, ainsi que les rues en centre-ville, qui concernent 50% des baptêmes. Les voies sont souvent imposantes, comme au Kremlin-Bicêtre, où, le 19 novembre 1944, l'avenue Gabriel Péri, grande rocade longeant toute la commune, voit le jour<sup>3</sup>. Enfin, les rues sont fréquemment baptisées in situ : le 1er octobre 1944, le conseil municipal de Maisons-Alfort dénomme un carrefour de la Résistance, à l'endroit du passage des Américains quelques semaines plus tôt<sup>4</sup>.

A la Libération, on cherche d'abord à enterrer un monde ancien et à rêver l'avènement d'une nouvelle harmonie : le message se concentre donc autour du deuil et de l'unité. L'hommage aux victimes de la guerre rassemble 50% des baptêmes, et relègue les fêtes de la fin de la guerre en arrière-plan, contrairement au reste de la France. C'est une vision héroïque et nationale du conflit qui est suggérée au détour des plaques de rue : les glorifications de la France et de la Résistance concernent respectivement 90% et 75% des baptêmes, motivés par d'évidentes velléités unitaires. Cependant, des mémoires conflictuelles commencent à sourdre. Le trait marquant du Sud-Est parisien à la Libération est en effet la prégnance de la mémoire communiste, plus importante et plus organisée qu'ailleurs : elle atteint ici près de 72%, contre 30% habituellement. Des figures-clefs s'imposent déjà, comme Gabriel Péri (20%), Pierre Sénard (12%) ou Guy Môquet<sup>5</sup> (7%), dont les noms ne sont jamais choisis au hasard, comme nous le verrons plus loin.

C'est donc à la Libération que s'est construit le prisme à travers lequel les générations ultérieures ont regardé la Seconde Guerre mondiale. Ainsi constitué, le mécanisme mémoriel a pu ensuite faire jouer et rejouer ses rouages, en fonction des enjeux présents ou futurs.

De 1947 à 1972, la guerre froide et la décennie gaullienne ont en effet fortement infléchi les termes du discours de la mémoire des rues, sujet à des refoulements, des cloisonnements et des conflits identitaires. Après le raz-de-marée, la décrue

s'amorce : dans les années cinquante, on baptise moins d'une rue par an, soit quatorze fois moins qu'à la Libération. Cette rapidité tient en partie à la spécificité de la mémoire communiste, précocement épuisée et concurrencée (baillonnée ?) par la mémoire gaulliste : pendant la Guerre froide et le moment gaullien, elle disparaît totalement des plaques de rue du Sud-Est parisien... On sort aussi, le temps aidant, de l'urgence et de l'exception qui caractérisaient l'immédiat après-guerre : le souvenir se banalise et entre dans sa vitesse de croisière.

Simultanément, une mémoire gaulliste s'installe dans l'espace public, et s'octroie 92% des dénominations, soit autant que dans le reste de la France ! Mais si la mémoire du sud-est parisien, souvent communiste, s'efface ainsi devant sa rivale gaulliste, elle n'en retient que les thèmes principaux et la pervertit : la vision qu'elle propose de la guerre est héroïque (généraux de Gaulle, Leclerc, de Lattre de Tassigny), mais on insiste moins sur l'épopée guerrière ; elle valorise aussi largement -et classiquement- l'extérieur du territoire à travers la France libre, mais moins qu'ailleurs ; enfin, elle est militaire, mais de nouveau moins qu'ailleurs. Les compartimentages spatial et identitaire s'établissent de concert, notamment à travers une poussée de demandes individuelles ou associatives de dénominations : le 5 décembre 1947, c'est en réponse à de telles sollicitations que le conseil municipal de Charenton-le-Pont attribue une voie au général Leclerc<sup>6</sup>. On observe parallèlement une systématisation des critères spatiaux analysés ci-après.

La décennie gaullienne voit la construction d'un mythe : le résistancialisme<sup>7</sup>. Les noms en rapport avec la guerre se font plus fréquents sur les plaques de rue (plus de 2 dénominations par an), mais moins qu'ailleurs : peut-être peut-on y voir l'effet de la résistance de la mémoire communiste, si profondément ancrée dans le Sud-Est parisien, à la version gaullienne de l'histoire. Les dates-anniversaires donnent lieu à d'importants rejeux du souvenir : 1964, 1965 et 1970 sont des bons millésimes, "carillons de la mémoire" résonnant familièrement aux oreilles des passants au détour d'une rue, ou d'une impasse.

Le filtre gaullien retient de la guerre une geste homogène : il généralise et officialise l'image d'une France résistante, à travers le souvenir de la victoire et de la Libération. Ceci montre la volonté des conseils municipaux du Sud-Est parisien d'associer la France à la victoire alliée : il s'agit, pour Henri Rouso, "d'orienter le souvenir et de forger une mémoire officielle à la mesure de la grandeur renaissante du pays"<sup>8</sup>. C'est pourquoi les mairies d'Alfortville (deux fois), Vitry-sur-Seine, Villejuif et Maisons-Alfort décident d'associer le 8 mai 1945 à une voie de leur commune, au cours des années soixante.

Au compartimentage spatial et identitaire des années soixante s'oppose l'ouverture relative du champ mémoriel, à partir du début des années soixante-dix. De 1973 à nos jours, la mémoire des rues hésite entre ouverture et crise commémorative.

Mémoire en péril : les dénominations baissent... mais moins qu'ailleurs (2,2 par an) : globalement, le bilan est même stable. Des causes très matérielles peuvent l'expliquer : les travaux de réfection du centre-ville de Créteil donnent par exemple lieu à six dénominations, le 7 juin 1974 (on appréciera la symbolique des dates, à

un jour près), à l'occasion de l'inauguration du nouveau centre Créteil-Soleil<sup>11</sup>. La baisse est aussi imputable au fait que la mémoire communiste, vite organisée, vite exprimée, cède finalement au souvenir gaulliste, fort de sa jeunesse et de son message rassurant : ainsi, le général de Gaulle est honoré à Vitry-sur-Seine et à Villejuif à la fin de l'année 1990, pour l'anniversaire de sa mort<sup>12</sup>. Il y a donc rattrapage, exceptionnellement tardif.

Certes, le prisme gaullien demeure : après la mort du général de Gaulle, charnière mémorielle, ce souvenir rassemble près de 80% des baptêmes... Mais l'éventail dénommatif semble s'ouvrir quelque peu au souvenir de gauche en général et aux étrangers (moins qu'ailleurs) : le 18 décembre 1985, la ville de Vitry-sur-Seine donne trois voies au groupe Manouchian<sup>13</sup>.

Mais le propre de la mémoire collective est aussi de s'exprimer de façon synchrone, en articulant sur une treille commune les temps du souvenir et de l'histoire, ainsi que les réseaux spatiaux et identitaires.

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale est, dans le Sud-Est parisien comme ailleurs, plurielle, en tant que support et vecteur identitaire. Elle s'exprime en fonction de variables, qui peuvent être politiques : on distingue par ordre d'importance la mémoire gaulliste (37% des noms, contre 47,5% dans les villes de plus de 50 000 habitants en France), la mémoire communiste (31%, contre 11%...) et la mémoire socialiste (3,3%). Ce n'est pas le score, attendu, de la mémoire communiste, qui est ici surprenant, mais celui de sa concurrente gaulliste, qui l'emporte nettement, d'autant plus que 90% du souvenir communiste est antérieur à 1947. Les variables sont aussi géographiques. Et à ce propos, l'influence parisienne n'apparaît guère évidente. Les stratégies identitaires d'imitation et de distinction se sont plus opérées relativement aux autres communes limitrophes que par rapport à Paris. Enfin, les plaques de rue reconnaissent des déterminants sociaux : ainsi, l'identité cheminote et communiste s'ancre dans un espace spécifique à Alfortville, où la rue Pierre Séward se situe directement à l'est de la gare...

Cet exemple montre qu'une bonne partie de ces variables trouve dans l'espace urbain sa résolution symbolique. Les rues ne sont jamais choisies au hasard et participent à l'activation d'une topographie déjà saturée de sens. Les rues et places des centres-villes sont l'élément central de la vitrine urbaine : ils accueillent sans surprise des noms qui font l'unanimité, sont marqués par l'empreinte gaullienne et rassemblent 75% du corpus. C'est sur ces espaces géographiquement et politiquement centraux que s'est greffée la dimension officielle du souvenir : à Charenton-le-Pont, la place du 18 juin 1940 est aussi celle des bâtiments municipaux. Les grandes artères périphériques ne représentent que 15% des noms, mais leur importance est toute qualitative. Elles sont marquées par la vigueur de la mémoire communiste : les avenues Pierre Séward et Danielle Casanova d'Ivry-sur-Seine percent puissamment le tissu urbain en enfilade. Ceci est une autre originalité du Sud-Est parisien : ailleurs, ce type de voie devient espace triomphal, très souvent associé aux noms des généraux libérateurs, sur les lieux mêmes de leur passage. On le

remarque par exemple à Maisons-Alfort. Passons sur les petites et moyennes voies, que l'on a attribuées à des personnages moins connus, mais qui servent moins qu'ailleurs d'asile aux mémoires alternatives (juifs, déportés...). Les squares ont leur mot à dire dans une telle syntaxe : leurs noms sont plutôt douloureux ou porteurs de messages d'avenir et trouvent dans ces espaces verts le recueillement ou la réflexion qui leur sied, comme le montre le square du 8 mai 1945, à Saint-Maurice. Il existe donc des modèles quasi-intangibles de l'organisation spatiale du souvenir et de l'identité.

Au-delà des types de voies considérées relativement à leur situation dans l'espace urbain, on peut définir des degrés hiérarchiques du marquage symbolique, en partant du plus simple (le moins signifiant) jusqu'au plus élaboré. L'accumulation simple concerne des juxtapositions de noms rappelant la guerre dans un même quartier, sans que les noms ne forment un espace symbolique continu ; elle est présente dans presque toutes les communes étudiées. L'association simple définit la mise en relation de deux rues rappelant la guerre : ici, le marquage symbolique est continu dans l'espace urbain (avenues Pierre Sémard et Danielle Casanova, Ivry-sur-Seine). L'accumulation multiple correspond à une juxtaposition de noms rappelant la guerre dans un même secteur ou quartier, sans que le marquage ne forme un réseau continu. Dans l'association multiple, plusieurs noms rappelant la guerre sont mis en relation de façon continue, mais plus ou moins cohérente : le centre-ville de Créteil en fournit un bon exemple. La construction la plus élaborée est l'association symétrique, mais elle est absente pour l'espace qui nous concerne. Ces formes spatiales du langage peuvent, bien sûr, se faire écho au sein de la topographie urbaine, mais il semble que les conseils municipaux n'aient jamais conçu de schéma à l'échelle de la cité, à la fois pour des raisons matérielles (saturation de l'espace circumparisien et longueur de la période étudiée) et politiques (les conflits de mémoire empêchent toute entreprise continue et univoque).

La mémoire est nécessairement sélective ; il ne faut donc pas s'en étonner, mais observer la nature de ces choix. Si on prend de la hauteur, on aperçoit un corpus de noms à la fois restreint, répétitif et ordonné. En effet, seuls 27 noms se différencient sur les plaques de rue, ce qui reviendrait à 4,5 rues chacun, si la distribution était équitable. En fait, c'est le général Leclerc qui fréquente le plus les plaques bleues (10 voies), ce qui est une puissante originalité du Sud-Est parisien par rapport au reste de la France, où le général de Gaulle est le monarque incontesté de la toponymie et de la topographie urbaines<sup>14</sup>. Cela ne tiendrait-il pas au refus et aux réticences (les voies qui lui ont été attribuées le furent plus tardivement qu'ailleurs<sup>15</sup>) de la mémoire communiste d'honorer le général de Gaulle, qui n'obtient que 9 voies, comme le 8 mai 1945 ? Gabriel Péri les talonne, avec 8 voies, et devance Pierre Sémard (5 voies). Ce classement resserré nous montre une mémoire assez peu exclusive : dans le Sud-Est parisien, le résistancialisme a moins éclipsé les autres voix qu'ailleurs en France.

Il n'empêche : le message, comme partout, aboutit à une dramatisation et à une amplification de la réalité. C'est l'histoire glorieuse d'une France résistante et vic-

torieuse que les conseillers municipaux (et, derrière eux, l'ensemble des Français) désirent propager. Ce parti-pris dévoile le pan national d'un conflit tout international et souligne la victoire d'un pays qui ne s'est en réalité hissé au rang des vainqueurs qu'in extremis. Mais ici, à contre-courant de l'usage habituel, la Résistance intérieure l'emporte (56,25% des noms, contre 45,5% en moyenne) : le Sud-Est parisien, marqué par la résistance communiste, insiste sur la libération d'une nation par son propre peuple.

La mémoire a aussi et surtout organisé l'oubli des souvenirs dérangeants : oubliée mémoire, censure collective et impalpable au sein de laquelle les non-dits sont finalement aussi signifiants que ce qui est exprimé. Que dire des femmes ? des juifs ? du STO ? des prisonniers de guerre ? de Vichy ? d'Oradour ? Sur ces points, le Sud-Est parisien se caractérise par son silence, car, contrairement à l'opinion courante, l'ouverture contemporaine du champ mémoriel voit un essor relatif des mémoires alternatives aux discours convenus, dans la majorité des villes françaises de plus de 50 000 habitants. On peut donc bien ici parler de crise commémorative en termes quantitatifs et qualitatifs, alors qu'ailleurs, la crise semble se limiter au premier critère. Peut-on l'attribuer à la politisation poussée de la mémoire du Sud-Est parisien ? Pour Gérard Namer, les noms très marqués politiquement sont "peu utilisables dans la bataille de la mémoire"<sup>16</sup>. Ceci suffirait si on limitait la mémoire collective à ses enjeux politiques ; or celle-ci n'a cessé de les déborder. L'explication n'est pas évidente. Faut-il voir dans ce silence l'influence de Paris, contrôlant un espace "officiel", au sein duquel les symboles doivent être mis au diapason, la capitale seule s'arrogeant le droit de choisir ou non l'ouverture ?<sup>17</sup> L'échantillon étant réduit, nous nous bornerons à soulever le problème, qui rejoint lui-même la question de l'influence parisienne sur les espaces régionaux limitrophes, en termes socio-culturels.

La dramatisation poussée finit par dégager des archétypes, acteurs du mythe fondateur d'une nation renaissante<sup>18</sup>. Le premier est le général de Gaulle (moins qu'ailleurs), figure du prophète, de l'homme providentiel et du Solon législateur, dans les propos des édiles municipaux. Le 5 décembre 1947, la ville de Charenton salue ce "(...) grand Français, pionnier prestigieux de la gloire française (...)". Chaque mythe a ses héros. Ils sont ici incarnés par les grands généraux (toujours moins qu'ailleurs), dont on loue l'épopée, le courage et les faits d'armes. Chaque mythe a ses martyrs, dont le sacrifice est sensé changer le cours de l'histoire -ou la faire naître : cette dimension sacrificielle s'épanouit dans la mémoire du Sud-Est parisien, en raison de sa sensibilité souvent communiste. Le courage laisse alors place au sacrifice, à la pureté morale, à l'optimisme devant la mort, d'où son caractère eschatologique, sensible à travers l'évocation dramatisée, jusqu'au détail morbide, des derniers instants des disparus : à plusieurs reprises, on ne manque pas de rappeler que Pierre Brossolette a préféré se défenestrer, plutôt que de céder à ses tortionnaires. Le martyrologe communiste fonctionne en somme comme une collection d'exempla et de modèles édifiants, notamment par le biais d'une sacralisation des morts : le 20 août 1948, le conseil municipal de Maisons-Alfort fait de la

mémoire une "victoire sur la mort"<sup>19</sup>. La glorification des défunts équivaut souvent à une consécration (au sens littéral du terme), directement héritée du "transfert de sacralité" identifié par Mona Ozouf pour la fête révolutionnaire, du culte chrétien au culte républicain<sup>20</sup>. Au terme de ces cinquante années de dénominations, nous concluons donc que les plaques de rue participent à un mythe fondateur : celui du renouveau de la France glorieuse et éternelle.

De 1944 à nos jours, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale n'a donc pas été linéaire dans le Sud-Est parisien : elle s'est exprimée comme une représentation du passé, motivée par des enjeux présents (politiques au sens large, identitaires) en fonction d'une vision de l'avenir. L'homogénéité nationale est certes spectaculaire ; mais le Sud-Est parisien et les communes qui le constituent se sont approprié une partie du message collectif et l'ont interprété de façon toujours spécifique : une bonne partie du rôle identitaire de la mémoire tient précisément dans la dialectique imitation/distinction, rassemblement/séparation. Ce jeu a permis un compromis entre la nécessité d'unifier le souvenir et de respecter la diversité des expériences, c'est-à-dire de constituer un nouvel équilibre communautaire, grâce à une vision rassurante de l'histoire.

Quelle est-elle ? Paraphrasons Georges Duby, qui, à la page 191 du *Dimanche de Bouvines*, se fait le héraut du souvenir de la victoire de Philippe-Auguste<sup>21</sup> : que nous racontent les plaques de rue ? Que de nombreux Français sont morts entre 1940 et 1944. Que des résistants ont sacrifié leur vie et que les grands généraux, Leclerc en tête, ont vaillamment combattu pour la libération du territoire et la victoire du 8 mai 1945. Quand la mémoire se réduit à son expression minimale, elle retient les noms de quelques héros, et la fière image d'un pays exsangue, mais libéré par son peuple, résistant et victorieux. En oubliant Vichy et en célébrant une telle France, les conseillers municipaux (répondant souvent aux souhaits de la population) ont bâti un pont entre les deux guerres mondiales : les souvenirs se nourrissent mutuellement et perpétuent synchrétiquement le panégyrique des valeurs nationales et républicaines. C'est pourquoi 11 novembre et 8 mai se côtoient fréquemment dans l'espace urbain : le 13 octobre 1976, la ville de Charenton-le-Pont baptise deux squares, attribués aux deux événements<sup>22</sup>. Ce mariage fait sens selon les codes du langage mémoriel : le temps synchronique et mythique de la mémoire des rues reflète la pérennité de la nation et de la République, ainsi mises à l'abri du flot déstabilisant de l'histoire.

Tout ceci nous pousse donc à voir dans cette mémoire un mythe fondateur : les noms de rue, sur leurs plaques votives, louent des hommes dont l'action salvatrice a donné un sens à l'histoire. Le rôle du martyrologe communiste, dont le Sud-Est parisien a beaucoup hérité, apparaît alors avec clarté. Mircea Eliade le souligne, "Marx avait repris un des grands mythes eschatologiques du monde asiano-méditerranéen : à savoir le rôle rédempteur du Juste (de nos jours le prolétariat) [ici les martyrs de la Résistance], dont les souffrances sont appelées à changer le statut ontologique du monde."<sup>23</sup>. Certes. Mais le souvenir gaullien (le résistantialisme) a peut-être mieux su répondre aux troubles identitaires de la société française après

1945, en lui renvoyant l'image d'une grandeur renaissante. Peut-être doit-il à cette adéquation sa vigueur et sa pérennité, jusqu'à la fin du XXe siècle.

## **GUILLAUME MAZEAU**

### **NOTES**

- 1) *Délibération du conseil municipal (DCM) de Maisons-Alfort, 19/11/44.*
- 2) *Comme dans 22 autres villes françaises de plus de 50 000 habitants, sauf ici à Ivry-sur-Seine et Saint-Maurice.*
- 3) *DCM Ivry-sur-Seine, 27/07/45, mais elle concerne principalement des résistants locaux.*
- 4) *DCM Villejuif, 17/11/44.*
- 5) *DCM Kremlin-Bicêtre, 19/11/44.*
- 6) *DCM Maisons-Alfort, 01/10/44.*
- 7) *Guy Môquet: fils de P. Môquet, député communiste.*
- Gabriel Péri (1902-1941), membre du comité central du Parti communiste français en 1929, député en 1932. Arrêté en mai 1941, il est fusillé en décembre avec d'autres otages par l'occupant allemand.*
- Pierre Sémard (1887-1942), secrétaire général de la Fédération des Cheminots en juin 1921, membre de la commission exécutive et du bureau confédéral de la CGTU, élu en 1924 au comité directeur du PC, dont il devient le secrétaire général en août. Arrêté et fusillé en 1942.*
- 8) *DCM Charenton-le-Pont, 05/12/47.*
- 9) *Cette expression est due à Henri Rouso, in Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours, Paris, Seuil, 1987 et 1990.*
- 10) *Ibid., on lui doit aussi l'expression citée supra des "carillons de la mémoire".*
- 11) *DCM Créteil, 07/06/74.*
- 12) *DCM Vitry-sur-Seine et Villejuif.*
- 13) *DCM Vitry-sur-Seine, 18/12/85.*
- 14) *Parfois honoré deux ou trois fois dans une même ville...*
- 15) *Dans les villes de plus de 50 000 habitants, les deux grandes vagues de baptêmes en faveur de de Gaulle sont les années suivant la Libération (1944-1946) et le décès du général (1970-1972). Rares sont donc les municipalités qui ne l'ont pas honoré après 1970.*
- 16) *Gérard Namer, Batailles pour la mémoire, La Commémoration en France de 1945 à nos jours, Paris, Papyrus, 1983, p. 129.*
- 17) *Ainsi, en 1978, une place des Insurgés du ghetto de Varsovie voit le jour à Paris; douze ans plus tard, c'est une avenue des Martyrs juifs du Vélodrome d'Hiver qui apparaît dans le XVe arrondissement. Cette originalité parisienne montre tous les enjeux politiques d'une telle mémoire, dont la diffusion et l'officialisation reste savamment et parcimonieusement étudiées.*
- 18) *Cf Raoul Girardet, Mythes et mythologies politiques, Paris, Seuil, 1986, réédition Points-Seuil, 1990.*
- 19) *DCM Maisons-Alfort, 20/08/48.*
- 20) *Mona Ozouf, La fête révolutionnaire, Paris.*
- 21) *Georges Duby, Le dimanche de Bouvines, Paris, Gallimard, 1970, réédition Poche, p. 191.*
- 22) *DCM Charenton-le-Pont, 13/10/76.*
- 23) *Mircea Eliade, Aspects du mythe, Paris, Gallimard, 1960, réédition Poche, collection Essais, p. 225.*

# **LA MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS LES COMMUNES DE L'ACTUEL DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE À TRAVERS LE NOM DES RUES (1945-1998) :**

INTRODUCTION : Qu'a-t-on voulu retenir de la Seconde Guerre mondiale ? Qu'a-t-on préféré oublier ? Les travaux de Pierre Nora et de Henry Rousso ont montré qu'on pouvait faire de l'étude de la mémoire un sujet passionnant. La Seconde Guerre mondiale apparaît comme un moment complexe et pas toujours glorieux pour la France, d'où l'intérêt de se pencher sur la manière dont on l'a commémoré. Le choix de ce lieu de mémoire particulier qu'est le nom des rues permet d'étudier une mémoire officielle, mise en œuvre par les conseils municipaux des communes. Ce lieu de mémoire ne laisse pas de place à des longs discours et oblige à choisir un résumé de ce qu'on veut commémorer. Il s'agit également d'une mémoire locale, à l'échelle de chaque commune de l'actuel département du Val-de-Marne, marqué par le poids de l'Occupation et par les combats de la Libération. Le nom des rues éclaire l'aspect local de la mémoire, celui qui touche les gens dans leur vie quotidienne.

## **LES VAGUES DE DÉNOMINATION DE LA LIBÉRATION 1944-1946**

Les vagues de dénominations de la Libération se déroulent dans un contexte de fièvre commémorative. A Créteil<sup>1</sup>, dès le 17 juin 1946, le conseil municipal envisage d'ériger un monument à la gloire des libérateurs de Paris. On commence par effacer les changements effectués entre 1939 et 1944. A Créteil, c'est dès les premiers combats de la Libération que les résistants ont enlevé des murs de la ville les plaques indiquant la rue du Maréchal-Pétain, le conseil municipal demandant par la suite au Préfet d'officialiser ce changement.

Les dénominations liées à la Seconde Guerre mondiale interviennent parfois très tôt : à Créteil, c'est dès le 11 octobre 1944 que le comité local de Libération attribue à cinq voies les noms de résistants fusillés par les Allemands. Elles interviennent souvent de manière groupée, en une séance du conseil municipal. A Ivry, le changement massif se fait en quelques vagues dont deux principales. Le 16 septembre 1944, en même temps qu'on efface les changements d'appellations des rues effectués en 1939-1940, on donne le nom de place de l'Insurrection-d'août-1944 à la place Philibert-Pompée. Le 20 juin 1945, on baptise des voies de la ville des noms de résistants connus plutôt à l'échelon national que localement (colonel Fabien, Pierre Rigaud, Danielle Casanova, Pierre Sémard, Pierre Moulie, Pierre Brossolette, Gabriel Péri, d'Estienne d'Orves). C'est le 27 juillet 1945 qu'intervient le changement massif de dénominations : ce jour-là, on honore la mémoire de cinquante-et-une personnes connues localement pour leur action au cours de la guerre en donnant leur nom à des voies de la ville. Les dénominations suivantes en rapport avec la Seconde Guerre mondiale ne sont intervenues que le 31 janvier 1948.

Débaptiser de nombreuses rues a été, à la Libération, dans un contexte difficile, un facteur supplémentaire de confusion et de désorganisation, tant il est vrai que changer les adresses de très nombreux particuliers et notamment d'entreprises et de commerces pose des problèmes. Dans une lettre aux facteurs de la ville, le maire

d'Ivry se disait conscient de ces désagréments, mais n'en maintenait pas moins sa décision.

Comment a-t-on, à la Libération, distribué les noms rappelant la guerre sur la carte de la ville ? Dans certaines communes, les noms de rues rappelant la période 1939-1945 sont dispersés sans ordre apparent (répartition par saupoudrage). Dans d'autres, par exemple à Chevilly-Larue, un quartier est consacré à ce souvenir (deux rues portant des noms de résistants convergent vers la place de la Libération) (répartition par quartier). Enfin, dans certaines communes, les rues dont les noms rappellent la guerre sont souvent des artères importantes : elles couvrent à peu près tout l'espace urbain invitant, dans chaque quartier, le passant à se souvenir. C'est le cas à Ivry où les soixante voies commémorant, dès la Libération, la Seconde Guerre mondiale, s'étendent sur la totalité de la commune (répartition par quadrillage).

Par ailleurs, on donne souvent le nom d'un résistant à la rue dans laquelle il a vécu ou bien à la rue dans laquelle il est mort les armes à la main. Ainsi, par exemple, les élus municipaux du Perreux-sur-Marne ont tenu à baptiser, à la Libération, du nom d'avenue des Héros-de-la-Maltournée l'artère dans laquelle ont eu lieu le 25 août 1944 des combats et où des otages perreuxiens ont été fusillés par les Allemands.

Les allusions aux épisodes ou aux personnes non rattachées directement à la France (Stalingrad, Roosevelt, Churchill, Finlande, Alliés...) sont somme toute très rares, alors même que ces éléments ont joué un rôle déterminant dans l'issue du conflit. La France apparaît comme meurtrie mais se relevant pour devenir héroïque et combattante. Un tiers des noms de rues donnés à des individus au lendemain de la guerre pour commémorer la période 1939-1945 honore la mémoire de militants communistes. Dans les deux tiers restant, on trouve très peu de militants politiques. Ainsi, ce qui frappe alors, c'est le poids de la mémoire communiste de la guerre. Encore n'a-t-on pas choisi n'importe quel communiste. Ceux auxquels on attribue des noms de rue à la Libération sont non seulement de grands résistants mais encore des militants modèles. On trouve un grand nombre d'élus locaux et de responsables au sein du Parti. Ce sont presque tous des militants de la première heure, ayant adhéré au Parti dès le congrès de Tours de 1920 ou au temps de la discipline de fer des années 1920. Ils ont toujours fait preuve d'une grande discipline dans le soutien apporté à la ligne du Parti. Parmi les communistes résistants honorés à la Libération par un nom de rue, un grand nombre étaient morts fusillés.

On a aussi choisi, parmi les victimes de l'occupant nazi, ceux qui avaient écrit de belles lettres avant de mourir. En rendant leur destin encore plus émouvant, ces lettres faisaient d'eux des héros potentiels. Dans le cas de Gabriel Péri, les responsables du Parti communiste français n'ont pas hésité à modifier la dernière lettre qu'il avait écrite avant sa mort afin de parfaire son image de porte-drapeau du communisme. Ainsi, le Parti communiste avait à la Libération beaucoup d'avance dans la constitution d'un martyrologe.

Patriote, partisane, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale telle qu'elle apparaît à la Libération est aussi une mémoire locale. Chacune des communes qui nous intéressent essaie de montrer qu'elle a donné beaucoup de ses fils et de ses filles à la cause de la Résistance. Un peu moins d'un nom de rue sur deux commémorant la période 1939-1945 est, à la Libération, celui d'une personne liée à la commune. Soit il s'agit d'un résistant ayant vécu dans la commune, voire ayant fait partie du conseil municipal, soit on a affaire à une personne venue de l'extérieur mais ayant trouvé la mort dans la commune.

## AFFRONTEMENTS DE MÉMOIRES ET ENJEUX, 1947-1969

La période qui va de 1947 à 1969 est marquée par une baisse très nette du nombre des changements de noms des rues. A Ivry, par exemple, on a donné à des voies publiques, entre 1947 et la fin des années soixante, sept noms de rues en lien avec la Seconde Guerre mondiale contre soixante entre 1944 et 1946 !

Cela ne veut pas dire pour autant que l'indifférence s'est installée, au contraire ! On assiste, durant ces années, à la mise en place d'une mémoire gaulliste de la guerre. Fontenay-sous-Bois et Chevilly-Larue attribuent respectivement une rue et une avenue à la commémoration de Bir-Hakeim (lieu-dit du désert de Libye où les soldats de Koenig ont résisté victorieusement aux troupes du général Rommel). Ainsi, les exploits des F.F.L. commencent à être célébrés. De même, c'est entre 1947 et 1969 que les rues attribuées au maréchal de Lattre de Tassigny et au maréchal Leclerc se multiplient (après leur mort respective en 1947 et 1952). Le cas de Leclerc est intéressant dans la mesure où il se trouve à la confluence de deux mémoires : la mémoire gaulliste (l'homme du serment de Koufra) et la mémoire plus locale du chef de la deuxième division blindée qui a libéré Paris et les communes de la proche banlieue.

Le cas de Jean Moulin est particulièrement intéressant. Entre 1944 et 1946, aucune commune de l'actuel département du Val-de-Marne n'avait attribué son nom à une de ses rues. C'est en 1947, année du raz-de-marée du RPF aux élections municipales, que l'on voit apparaître les premières rues Jean-Moulin. C'est le cas en particulier à Nogent-sur-Marne. 1964, date du transfert des cendres au Panthéon, marque une autre étape importante. Dans la période qui nous intéresse ici, des communes comme Orly ou Vincennes commémorent l'envoyé du général de Gaulle par un nom de rue. Comme la mémoire communiste, la mémoire gaulliste donne de la France une image héroïque et glorieuse. Mais contrairement à sa rivale, elle rappelle surtout des événements qui se sont déroulés hors de France, des personnes qui ont dû se battre aux côtés des Alliés, depuis Londres ou l'Empire. La mémoire gaulliste apparaît comme une mémoire militaire et partisane.

La mémoire communiste et la mémoire locale continuent de progresser, même si elles le font plus lentement : entre 1947 et 1969, la ville de Maisons-Alfort consacre une rue à Pierre Sémard, tandis que le nom du colonel-Fabien apparaît sur les murs de Nogent-sur-Marne et de Thiais. Les noms de résistants locaux non-communistes apparaissent également sur les murs des communes qui nous intéressent.

Entre 1947 et 1969, on assiste, chose nouvelle, au heurt de la mémoire communiste et de la vision gaulliste de la guerre. Le conseil municipal d'Ivry-sur-Seine, dominé par une majorité communiste, décide au cours du conseil municipal du 31 janvier 1948 de donner à une rue de la ville le nom du général Leclerc, un mois après le décès accidentel de ce dernier. C'est au Leclerc libérateur de Paris et de sa banlieue que le maire Georges Marrane veut rendre hommage, et non au gaulliste. Le débat porte en fait sur la rue à attribuer à ce grand homme. Les élus communistes ont choisi une rue moyenne, en forme de S, qui vient d'être percée non loin du centre-ville. Mais les conseillers municipaux MRP et RPF tentent d'imposer la rue de la Mairie, la rue principale d'Ivry. La majorité communiste l'emporte sans problème mais le débat en dit long sur l'opposition entre deux représentations de la guerre. Pour les communistes, le général Leclerc doit être considéré comme une figure semblable à beaucoup d'autres parmi les hommes et femmes qui ont combattu l'occupant allemand. Au contraire, pour les représentants du MRP et du RPF,

Leclerc a joué un rôle plus important que les résistants par ailleurs déjà honorés par un nom de rue à Ivry.

C'est précisément à la rue de la Mairie prolongée par la rue de la Seine que le maire d'Ivry décide, au cours du conseil municipal du 29 novembre 1949, d'attribuer le nom de Joseph Staline. Il le fait dans un contexte de guerre froide et à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du chef de l'Union soviétique. Mais c'est sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et sur le souvenir du rôle de Staline dans la lutte contre l'Allemagne nazie qu'il s'appuie pour justifier sa décision. Le prenant aux mots, les conseillers RPF et MRP se déclarent prêts à voter pour cette proposition, à condition que le maire attribue également une rue au général de Gaulle et au président Roosevelt, deux grands acteurs de la guerre contre les Allemands. On peut penser qu'ils cherchent ainsi à mettre en évidence le fait que Georges Marrane n'agit alors qu'en partie en pensant à la période 1939-1945 et pour une large part à l'actualité de la guerre froide. Inutile de dire que la majorité communiste obtient gain de cause. L'incident n'en est pas moins significatif de cet affrontement entre mémoire communiste et mémoire gaulliste.

Il s'agit souvent de reconstruire une identité à travers le souvenir de la guerre. La Seconde Guerre mondiale a beaucoup transformé la France. Il suffit d'évoquer les relations avec les colonies ou encore le parti communiste pour se convaincre des bouleversements causés par le conflit. Pourtant, Maurice Halbwachs, dans ses réflexions sur la mémoire collective, a montré comment un groupe social, pour maintenir sa cohérence, tentait toujours de se persuader que, malgré les changements, il reste fondamentalement le même. Ce que les noms de résistants sur les murs des rues répètent, c'est d'abord que la France, fondamentalement, à travers les secousses de la guerre, est restée la même : une France en armes, une France patriote qui combat pour sauver sa liberté et les valeurs qu'elle défend depuis longtemps. De même, le Parti communiste, en choisissant de mettre en avant, parmi les résistants, les militants modèles qui avaient adhéré au parti dès 1920, tente d'imposer l'idée d'une continuité, d'une cohérence de l'histoire du Parti communiste à travers l'histoire de la France.

Aucune allusion à Vichy, même négative, ne peut être relevée dans les noms de rues attribués entre 1947 et 1969, ce qui confirme l'idée de Henry Rousso selon laquelle durant cette période, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale a été exclusivement une mémoire héroïque.

Les noms des rues ne permettent pas de développer un discours sur le passé. Aussi est-ce en lien avec les autres supports de mémoire (monuments commémoratifs, plaques...) qu'ils jouent leur rôle pédagogique.

## **CRISE, INNOVATIONS ET BILAN, DU DÉBUT DES ANNÉES 1970 À NOS JOURS**

Au début des années soixante-dix, la France entre dans une période de fièvre pour ce qui est de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Suivant l'analyse de Henry Rousso, avec la polémique autour du film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la Pitié* (sorti sur les écrans en avril 1971) commence une période durant laquelle les Français découvrent douloureusement que le comportement des Français durant l'Occupation n'a pas été qu'héroïque et combattant, qu'il a existé des Français qui non seulement n'ont pas été résistants mais encore ont collaboré. Or ce lieu de

mémoire que constitue les noms de rues semble rester à l'écart de cette fièvre. Le nombre de dénominations en rapport avec le souvenir de la période 1939-1945 diminue encore par rapport à la période précédente et l'essentiel des dénominations nouvelles continue de mettre en avant une mémoire héroïque pleine de bonne conscience. Il faut s'interroger sur les raisons de ce décalage.

La réticence croissante à changer les noms de rues, pour des raisons pratiques, n'a pas favorisé le développement quantitatif des appellations nouvelles commémorant la guerre. Relevant d'une mémoire publique mise en œuvre par des élus locaux, les noms de rue ne pouvaient constituer un cadre favorable à l'épanouissement du mouvement iconoclaste de remise en cause de l'image rassurante de Français patriotes et résistants. Cela est d'autant plus vrai que, depuis la Révolution française, la tradition veut que les noms de rues célèbrent la gloire de la France en valorisant des personnes ou des événements susceptibles de devenir des modèles à suivre par tous. Les noms de rues étaient donc peu à même de commémorer la face noire du comportement des Français pendant la guerre.

Aussi a-t-on continué, à un rythme ralenti, il est vrai, à donner des noms de rue commémorant de manière traditionnelle l'héroïsme des résistants. Ainsi Danielle Casanova a-t-elle donné une fois de plus son nom à une rue, à Fontenay-sous-Bois. De même, deux rues supplémentaires prennent respectivement en 1970 et 1971 le nom de Jean-Pierre Timbaud à Fontenay-sous-Bois et Vitry-sur-Seine. On a dans ces trois cas affaire à une mémoire héroïque communiste bien connue. De son côté, la mémoire gaulliste continue de s'étendre : ainsi, par exemple, une rue de Maisons-Alfort prend le nom du Dix-huit-juin-1940. De même, le général Koenig, qui commandait à Bir-Hakeim, reçoit, après son décès, une rue à Maisons-Alfort et une à Champigny-sur-Marne. Ajoutons que de nombreuses communes baptisent une de leurs rues du nom du général de Gaulle après son décès. Le nom de Jean Moulin se diffuse également.

Quelques rares noms de rues témoignent d'une timide apparition de thèmes nouveaux dans le cadre de ce lieu de mémoire original. A Fresnes, les élus municipaux ont donné à une voie de la ville le nom de carrefour de la Déportation lors d'une délibération datée du 27 novembre 1969. De même, à Vitry-sur-Seine, le conseil municipal a décidé de créer une place des Martyrs-de-la-Déportation lors de la séance du conseil municipal qui a eu lieu le 2 mai 1975. Avec l'apparition de la thématique de la Déportation, on glisse d'une mémoire glorieuse à une mémoire douloureuse, ce qui représente un changement important.

Précisons tout de même qu'on n'a pas trouvé d'exemple de nom de rue commémorant la Shoah dans l'actuel département du Val-de-Marne, alors qu'à partir des années soixante-dix, une mémoire juive douloureuse a commencé à se manifester à travers le nom des rues dans d'autres communes de l'ancien département de la Seine. L'exemple de la place des Martyrs-juifs-du-Vélodrome-d'Hiver à Paris et l'histoire de sa naissance en constitue un exemple passionnant.

Voici un tableau de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à travers le nom des rues aujourd'hui. Toutes les communes possèdent au moins une rue commémorant par son nom la période 1939-1945. Certaines villes se détachent par le nombre important de voies consacrées à cette période. C'est le cas notamment de Champigny-sur-Marne avec 39 rues et d'Ivry-sur-Seine avec 70 rues. Chevilly-Larue consacre 15% de ses voies à la commémoration de la Seconde Guerre mondiale. Mais, encore une fois, la ville la plus remarquable est Ivry-sur-Seine où, encore aujourd'hui, près d'une rue sur trois rappelle le souvenir de la guerre ! A

Ivry-sur-Seine, trois des cinq boulevards et quatre quais sur quatre sont consacrés à la période 1939-1945.

Les étrangers ne sont célébrés que dans 5% des noms de rues rappelant la guerre. Autant dire qu'on a affaire à une mémoire centrée sur le rôle des Français. 4% de ces noms rendent hommage à des femmes. 96% des noms concernent des résistants : la mémoire de la seule souffrance non liée à un combat contre l'occupant est très minoritaire. 37% des voies honorant un résistant sont consacrés à un fusillé, thème cher aux communistes. La mémoire communiste occupe 24% des voies de l'ancien département de la Seine, autant que la mémoire gaulliste. La mémoire socialiste est nettement derrière, avec 6% mais devant la mémoire juive, avec 1%. Les personnages le plus souvent mentionnés sont : le colonel Fabien, Danielle Casanova, Gabriel Péri, Guy Môquet, Jean-Pierre Timbaud, Pierre Sépard, Pierre Brossolette, d'Estienne d'Orves, le général de Gaulle, le général Leclerc, Jean Moulin et le maréchal de Lattre de Tassigny. Les années de la guerre les plus commémorées sont de loin les années 1944 et 1945 (années de la victoire).

## CONCLUSION

Dès la Libération, une vague de dénominations montre la détermination des élus municipaux à commémorer la période 1939-1945. De la guerre on a voulu retenir ce qui permet d'exalter la nation, le parti auquel on appartient et la commune qu'on administre. Ce qui frappe, c'est le poids de la mémoire communiste : le martyrologue du parti des fusillés se met très vite en place. Cette mémoire de la Seconde Guerre mondiale patriote, partisane et locale entre parfaitement dans la tradition française de glorification de la nation par le nom des rues. Entre 1947 et 1969, on a toujours affaire à une mémoire glorieuse et héroïque. La nouveauté réside dans l'affrontement entre une mémoire gaulliste et une mémoire communiste. Depuis 1969, le lieu de mémoire que constitue le nom des rues semble avoir du mal à s'adapter aux représentations plus douloureuses et moins glorieuses de la guerre se diffusant par d'autres canaux. Cette étude permet de découvrir à quel point le souvenir de la guerre a pu peser sur la vie locale.

**PIERRE-FRANÇOIS RAIMOND**

## NOTE

*1) Ici et plus loin, sauf indication contraire, la source est la délibération du conseil municipal de la commune concernée à la date indiquée.*

## CONCLUSION

Tirer les conclusions d'une journée aussi riche représente une véritable gageure. On pourrait prendre comme fil conducteur les étrangers, des Vikings de M. Jurgens aux Américains dont J. Hénin nous a décrit l'installation à Orly, en passant par les Bavares ou les Prussiens de 1815 ou de 1871. La piste était tentante, et elle aurait eu le mérite de montrer comment la guerre est aussi d'une certaine façon une rencontre de l'étranger.

Il m'a paru cependant plus intéressant de tenter de comparer, dans cet espace du Sud-Est parisien, les trois guerres qui scandent le siècle. A la différence d'autres régions de France, plus éloignées de la frontière et de la capitale, celle-ci a en effet connu une vraie guerre en 1870-71, avec de vrais combats que résume le nom, souvent cité ici, de Champigny. Cette guerre mérite quelques instants d'attention.

Les communications de B. Mea et d'E. Brossard font prendre conscience, en effet, du caractère profondément traditionnel que revêt encore la guerre de 1870. Par certains aspects, le siège de Paris est le dernier épisode d'une longue série où j'ai reconnu le siège d'Orléans par les Anglais en 1429. C'est fondamentalement le même rapport ancestral entre la ville forte et le plat pays. La question de savoir s'il faut ou non se réfugier ne concerne pas les citadins, comme ce sera le cas pendant la Seconde Guerre mondiale- qu'on pense aux enfants évacués de Paris en 1939-40, de Caen en 1944, pour ne pas parler du million et demi de petits Londoniens envoyés en 1939 dans l'Angleterre rurale. Elle concerne avant tout les habitants du plat pays, voué à devenir le théâtre des affrontements entre assaillants et défenseurs. Tandis que ceux-ci les préparent en dégageant les vues et en faisant place nette -on a évoqué le problème que leur posaient les arbres- les habitants de la périphérie cherchent refuge et protection derrière l'enceinte fortifiée qu'ils contribuent à garder. C'est l'histoire de tous les sièges...

Le fait qu'on se soit effectivement battu sur ce territoire explique les particularités que V. Belle n'a peut-être pas suffisamment soulignées dans sa passionnante communication sur les monuments aux morts. Ici, les monuments aux morts de 1871 sont relativement fréquents, ce qui est assez exceptionnel. Dans la plupart des régions de France, les monuments aux mobiles de 1871 sont départementaux -place d'Allier à Moulins par exemple- ou cantonaux, et ils sont érigés tardivement, après 1890 et l'épisode boulangiste, sous l'impulsion du Souvenir français dont les intentions patriotiques sont évidentes. Ici, il semble y avoir deux vagues d'érection de monuments : celle des années 1890-1914, alors que le souvenir des morts s'éloigne et que le deuil collectif a déjà eu lieu, est précédée d'une vague plus précoce, vers 1873, de monuments plus modestes, érigés sur les lieux des combats. Incontestablement, ce territoire a été plus profondément marqué par la guerre de 1871 que la plupart des autres pays français.

La guerre de 1914 se passe plus loin, et elle prend un visage très différent. Certes, R. Jacques l'a montré rapidement avec des photographies inédites, on a bien cru, peu avant la victoire de la Marne, que le scénario du siège allait se reproduire et l'on s'y est préparé furtivement par des fortifications improvisées. Mais, pour l'essentiel, elle a meurtri le Sud-Est parisien dans ses hommes, et non dans ses terres et ses maisons. La mémoire de la guerre est alors présente par les monuments aux morts, sur lesquels il nous faut revenir.

Pour qui les compare à ceux des autres régions de France, ils présentent, en effet, une originalité intéressante. Sommairement, on peut distinguer quatre types de monuments, qui correspondent chacun à une sensibilité particulière. Chaque commune a interprété la mémoire de la guerre à travers ses propres convictions politiques ou religieuses.

Le monument le plus fréquent dans l'ensemble est de type civique : il est implanté dans l'espace citoyen de la mairie ou de l'école, parfois sur une place publique ; il porte l'inscription consacrée par les actes administratifs : "morts pour la France" ; il est d'une grande sobriété et s'abstient de toute représentation de la guerre, voire de toute allégorie, à l'exception de la palme du sacrifice ou de la croix d'honneur. Ce sont donc de simples stèles maçonnées. On en rencontre assurément dans les communes qui nous intéressent, même si ce ne sont pas les plus intéressants d'un point de vue esthétique.

Le second type de monument est patriotique-victorieux. Il s'érige dans le même espace civique que le précédent, mais souligne la victoire parfois par une inscription plus marquée : "morts pour la patrie", ou des expressions où apparaissent la gloire, l'héroïsme ou le champ d'honneur. Il fait surtout appel à une statuaire spécifique, avec des poilus idéalisés, brandissant des drapeaux ou des couronnes de lauriers ; il se charge d'allégories telles que des coqs gaulois, des aigles allemands ou des casques à pointe piétinés, ou encore des couronnes dans les mains de victoires ailées. Ce second type de monument semble très bien représenté dans le Sud-Est parisien, et V. Belle nous en a montré des illustrations caractéristiques, avec une particularité supplémentaire, l'insertion de cette statuaire patriotique dans des monuments-murs : le grand nombre des noms à graver incitait à cette forme monumentale, et l'on voit les ailes déployées de la victoire se fondre dans le mur mémorial.

Les deux autres types de monuments semblent plus rares. Le monument patriotique sacrificiel, qui souligne le sacrifice du poilu pour la France en le montrant mort ou mourant, drapé dans les plis du drapeau, n'est pas inconnu, et nous en avons vu quelques-uns. Mais ils semblent plutôt l'exception. Quand au monument funéraire, qui glisse vers le pacifisme, V. Belle ne nous en a pas montré un exemple. Ce monument se reconnaît à la mise en scène du poilu comme personnage privé, et non dans sa fonction publique de défenseur de la patrie. Il est marqué par des personnages féminins concrets, où le costume donne à reconnaître une mère ou une veuve, des enfants auprès d'une tombe qu'ils fleurissent, comme dans l'admirable monument sculpté à Compiègne par Maxime Réal des Sarte, connu pourtant pour son appartenance à l'Action française. Les personnages représentés ne donnent pas le poilu en exemple à des écoliers, comme sur l'exceptionnel croquis de sculpteur que nous a montré V. Belle : ils pleurent un être cher.

Le déséquilibre entre ces quatre types de monuments dans le Sud-Est parisien renvoie assurément à une sensibilité qu'on pourrait qualifier de "bleu-horizon", pour reprendre l'épithète ordinairement accolée à la Chambre élue en 1919. On ne retrouve pas dans ces monuments la banlieue rouge, et il conviendrait de prolonger l'enquête, car ces monuments ont suscité des polémiques. A Vitry, si je ne me trompe, l'inauguration du monument a été tout sauf consensuelle. La banlieue qui commémore ses morts n'est pas encore la banlieue rouge.

Avec la guerre de 1940, le tableau change, et les communications se font plus proches du vécu des contemporains dont les souvenirs peuvent être encore

recueillis. Elles font d'abord apparaître, de façon fort intéressante, la persistance du quotidien : c'est la guerre, mais "la tour Eiffel est toujours là", on continue à le chanter et S. Dransart nous a fait entendre des rythmes swings qui prolongent ceux de l'avant-guerre. B. Mouraz nous a montré les gendarmes continuant à faire leurs rapports avec le même laconisme administratif curieusement décalé des réalités. Il était important de le rappeler, car l'histoire n'est jamais simple, elle se déploie toujours simultanément sur plusieurs plans, sur plusieurs chronologies entrecroisées, et l'on a continué à vivre, malgré la guerre et malgré ses horreurs. Même dans les camps de concentration -je ne parle pas des camps d'extermination- des amitiés ont pu se nouer, et le futur secrétaire général de la CGT H. Krasucki pouvait y discuter de musique avec un compositeur déjà connu comme M. Landowsky.

Mais le quotidien de la guerre était lourd aussi de menaces majeures, dont les communications de R. Jacques et B. Javault notamment rappellent tout le poids. C'est la persécution des juifs, les enfants qu'on cache, comme le fait l'admirable Mme Lecocq. Ce sont ceux qui dénoncent, à côté de ceux qui sauvent. C'est le silence de ceux qui savent, comme le dit M. Jurgens. Mais les communications recueillies n'évoquent pas la persécution dans toute son ampleur. Il manque aux recherches ici présentées l'une des plus importantes : la thèse de Jean Laloum, qui vient d'être publiée par CNRS-éditions, et qui porte sur les communautés juives de Montreuil, Bagnolet et Vincennes pendant la guerre<sup>1</sup>. Les victimes se comptent par milliers dans ces trois communes : le Génocide y apparaît dans toute son ampleur. On est loin des 9 victimes signalées par R. Touchet à Arcueil.

Cet aspect de la période a été longtemps occulté et la mémoire de la guerre, telle que G. Mazeau et P.-F. Raimond la retrouvent à travers les noms de rues consacre bien davantage les figures héroïques de la libération militaire ou de la Résistance. L'analyse, ici, aurait gagné à comparer dans le même champ la mémoire des deux guerres. Elle aurait montré des différences significatives. Les noms de rues de la guerre de 1914 évoquent des hauts lieux comme Verdun, présent dans la plupart des communes, la Marne, l'Argonne, la Somme, le Bois-le-Prêtre etc. Ceux de la guerre de 1940 rappellent des individus. D'un côté, une mémoire territorialisée, accrochée à des sites qui furent ceux du courage et de la mort de masse. De l'autre, une mémoire qui perpétue les noms d'individus, de citoyens qui, chacun à leur façon, surent dire non à l'inacceptable. Il ne s'agissait plus de défendre efficacement un territoire mais de sauver la liberté des citoyens.

Par quoi l'on voit que l'histoire locale et l'histoire nationale, loin de s'opposer, s'appellent et se confortent. Si l'on veut saisir l'histoire dans toute son épaisseur concrète, il faut aller sans cesse de l'une à l'autre et éclairer l'une par l'autre. C'est ce qui fait toute la fécondité du travail auquel j'ai été heureux de participer aujourd'hui.

**ANTOINE PROST**

Professeur émérite

Université Paris I - Panthéon-Sorbonne

## NOTE

- 1) Jean Laloum, *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50*, Paris, CNRS-Éditions, 1998, 447 p.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE\*

### 1) OUVRAGES GÉNÉRAUX

- BOUYER (Christian) PONTIUS (René).- *Éléments du patrimoine du Val-de-Marne : tome 1 : Ablon-sur-Seine à Mandres-les-Roses*.- Créteil : Archives départementales du Val-de-Marne, 1998.
- DIDIER (Béatrice). Ed.- *Mirabeau : Lettres écrites du donjon de Vincennes (1777-1778)*.- Actes Sud, 1998.- 408 p.- (Les Epistolaires).
- HUBERT (Corinne).- *1968 : un printemps val-de-marnais pas comme les autres : exposition du 2 au 27 novembre 1998*, sous la dir. de Françoise BOSMAN.- Créteil : Conseil général du Val-de-Marne, 1998.- 103 p.
- LABORDE (Marie-Françoise).- *Architecture industrielle : Paris et environs*.- Paris : Éditions Parigramme, 1998.- 191 p.
- LALOUM (Jean).- *Les Juifs dans la banlieue parisienne : des années 20 aux années 50 : Montreuil, Bagnolet et Vincennes à l'heure de la "Solution finale"*.- Paris : C.N.R.S. Éditions, 1998.- 447 p.
- LEVY (Pierre-Robert) SERRAULT (Michel).- *Les Fratellini : trois clowns légendaires*.- [S.l.] : Actes Sud, 1997.- 190 p.
- LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ARCHEOLOGIE DU VAL-DE-MARNE *Mémoire pour le futur : archéologie et histoire du Val-de-Marne (Villejuif)*.- Créteil : Conseil général du Val-de-Marne, [s.d.] [1999].- 263 p.
- *Le Patrimoine de l'aviron : les trophées*.- [Catalogue de l'exposition], Musée de la Batellerie, Conflans-Sainte-Honorine, 16 mai-16 août 1998.- 56 p.
- POISSON (Georges). Dir.- *Dictionnaire des monuments d'Île-de-France*.- Paris : Éditions Hervas, 1999.- 957 p.
- RODRIGUEZ (Patrice).- *Archives audiovisuelles : Archives départementales du Val-de-Marne : inventaire des fonds sur l'Archéologie*.- [Rapport de stage] : E.N.A.C.T. d'Angers : 1999.- 132 f.
- ZUBER (Henri). Dir.- *Guide des sources de l'histoire des transports publics urbains à Paris et en Île-de-France : XIXème - XXème siècles*.- Paris : Publications de la Sorbonne, 1998.- 354 p.- (Histoire de la France aux XIXème et XXème siècles, 43).

### 2) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

#### Alfortville

- COMBY (Louis).- *La Libre pensée alfortvillaise dans l'arc-en-ciel républicain : 1870-1909*.- Bois-Colombes : Val-Arno, 1998.- 123 p.- (Collection Alfortville-Mémoires).

#### Fresnes

- CARLIER (Christian).- *Histoire de Fresnes, prison "moderne": de la genèse aux premières années.*- Paris : Syros, 1998.- 270 p.- (Histoire de).
- *Le Centenaire de la prison de Fresnes.*- N° spécial de : "Panorama Fresnois", juin 1998.- 22 p.

### **Joinville-le-Pont**

- SIMONET (Pierre).- *L'I.N.S.E.P. : de la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains.*- Woippy : Gérard Klopp Editeur, 1998.- 299 p.

### **L'Hay-les-Roses**

- CHASSE (Bernard), TAUPIN (André). Ill.- *L'Hay-les-Roses : une colline inspirée.*- Association "Les Amis du Vieux L'Hay", 1998.- 31 p.

### **Maisons-Alfort**

- AUBERT (Marcelle).- *Maisons-Alfort : le 8 septembre 1944, explosion du premier V2 opérationnel, début de l'ère spatiale.*- Maisons-Alfort : A.M.A.H., 1998.- 62 p.
- PARODI (André-Laurent). Dir.- *L'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort au XXème siècle.*- Thionville : Gérard Klopp Editeur, 1998.- 262 p.

### **Le Perreux-sur-Marne**

- HOLVAS (Jean-François).- *Seigneurie, seigneurs et château du Perreux.*- Le Perreux-sur-Marne, 1998.- 50 p.

### **Le Plessis-Trévisé**

- CANDA (Eliane), HUET (Gérard).- *Le Plessis-Trévisé : 100 ans d'histoire.*- Comité du Centenaire du Plessis-Trévisé, 1998.- 154 p.- (Images et Mémoires d'un siècle).

### **Rungis**

- FELIX (Ginny).- *"Topez-là" : une balade des anciennes Halles de Paris au Marché International de Rungis.*- [S.l.] : Ginny Félix, 1999.- 157 p.

### **Saint-Mandé**

- GIARD (Maurice-Emile).- *Depuis mille ans... : Saint-Mandé.*- [S.l.] : Omirpac et Maurice-Emile Giard, 1998.- 234 p.

### **Villeneuve-Saint-Georges**

- JURET (Raymond).- *Le Tombereau du père Juret.*- Paris : Editions des Ecrivains, 1998.- 375 p.
- SOCIÉTÉ D'ART, D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE DE LA VALLEE D'YERRES (Brunoy). *Villeneuve-Saint-Georges au fil d'un tableau* - Brunoy : S.A.H.V.Y., 1998.- 173 p.

## **3) PÉRIODIQUES (TITRES REÇUS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE)**

### **Créteil**

#### Le Petit Massueux

N°61, printemps 1998

- JURGENS (Madeleine).- *L'Avenue des Chevaliers de l'Arc.*- p. 12-20

- LEMEL (J.M.).- *Le Cadran de l'horloge de l'église Saint-Christophe*.- p. 6-8
- RENAULT (Henri).- *Une Empreinte de ptérosaure*.- p. 2-5
- ROBERT (Camille).- "*Quand Madelon...*".- p. 9-11

N°62, été 1998

- JURGENS (Madeleine) SOUTIN (M.).- *Créteil : juin 1547 : le journal de la demoiselle à la Licorne*.- p. 10-17
- JURGENS (Madeleine).- *Anniversaire*.- p. 18-20

N°63, automne 1998

- DELEFOSSE (J.).- *Un Élément important du patrimoine cristolien disparu : "Les Martyrs de Créteil", tableau de Vincent Nicolas Raverat*.- p. 8-17
- JURGENS (Madeleine).- *Ils sont revenus...*- p. 20

N°64, hiver 1998-1999

- JURGENS (Madeleine).- *L'Ile Barbière*.- p. 2-3 ; *Il était un hameau qui s'appelait Mesly*.- p. 5-15

## **L'Haÿ-les-Roses**

### Les Amis du Vieux L'Haÿ

N°7, 2ème semestre 1998

- MARX (Danièle).- *L'Ecole du village de l'Haÿ*.- p. 5-10
- MITTARD (Guy).- *Pas facile et dangereux de démissionner citoyen*.-p. 15-16

N°8, 1er semestre 1999

- BLANCHE (Emmanuel).- *La Musique à L'Haÿ : un mardi de l'été 1911*.- p. 14-15
- MASSIOT (Georges).- *Réintégration à l'Eglise Saint-Léonard de deux vitraux anciens*.- p. 4-8
- MITTARD (Guy).- *Les Tribulations de feu Robert Joseph Auguste*.- p. 9-11

## **Nogent-sur-Marne**

### Bulletin de la Société Historique de Nogent-Le Perreux-Bry-sur-Marne

N°7, tome 4, 1998

- BOISAUBERT (Y.).- *Si nous avons vécu à Bry en 1848*.- p. 13-18
- PY (Françoise).- *Frédéric Ozanam en vacances à Nogent-sur-Marne*.- p. 19-23
- VILLETTE (Vincent).- *Histoire électorale de Nogent-sur-Marne : 1848-1870*.- p. 2-12

## **Villeneuve-le-Roi**

### Cesaf

N°4, juillet 1998

- Et Ablon devint une paroisse.- p. 4-9
- HENIN (Jeannine).- *Les Fêtes aériennes*.- p. 9-21
- TRISTAN (Guy).- *Le Corbeillard*.- p. 22-24

## **Vincennes**

### Bulletin de la Société des Amis de Vincennes

N°49, 1998

- DELLEUR (Claude).- *Madame de Sévigné et Vincennes*.- p. 5-7
- JAUFFRET (Albert).- *L'Hippodrome de Vincennes : ses origines, son histoire*.- p. 8-11

- LESTERPT (Jacques).- *Histoire du Bois de Vincennes par Jean-Michel Derex*.- p. 29-33
- LOMBARD (Marc).- *Le Bonheur de vivre à Vincennes en 1900*.- p. 25-28
- PINTA (Claude).- *La Veillée de Vincennes et l'explosion du 17 août 1819*.- p. 15-22
- TROQUET (Claude).- *Vincennes et le câble*.- p. 23-24

### Vincennes Histoire

N°14, 1998/1

- TROQUET (Claude).- *Histoire des quartiers ouest de Vincennes*.- p. 3-42

N°15, 1998/2

- TROQUET (Claude).- *Angélique Defrance (1800-1864)*.- p. 4-39 ; *Quand Vincennes battait monnaie*.- p. 40-42 ; *De la rue du Terrier à l'allée Marigny*.- p. 43-49

### Vitry-sur-Seine

#### Société d'Histoire de Vitry-sur-Seine

N°45, juin 1998

- Avenue Carnot.- p. 15-16
- *Inventaire des oeuvres d'art décorant l'église de Vitry-sur-Seine*.- p. 23-26
- *Place de l'Eglise Saint-Germain*.- p. 4-6
- *La Rue d'Arnetal*.- p. 6-14

N°46, septembre 1998

- LAPEYRE (Guy).- *L'Affaire du Petitval*.- p. 29-32
- *Les Fêtes à Vitry*.- p. 15-28
- *Quelques vieilles rues : la rue Audigeois [et] rue de la Petite Faucille*.- p. 4-14

N°47, décembre 1998

- PHILIPPON (Jacques).- *L'Ancien château de Vitry-sur-Seine : architecture, objets mobiliers et décors : origine de destination après sa démolition en 1911*.- p. 3-23

N°48, mars 1999

- CARVILLE (A.).- *L'Assassinat de notre ancien châtelain Petit du Petitval et l'énigme Louis XVII*.- p. 3-7 ; *Nos vieilles rues : la rue de la Petite Fontaine*.- p. 8-10

## **4) TRAVAUX UNIVERSITAIRES**

- ANANIAN (Jérôme).- *L'Installation des Arméniens à Alfortville : des années 1920 au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale* sous la dir. d'André ENCREVE.- Mém. Maîtrise : Paris 12-Val-de-Marne : 1998.- 232 f.
- CHARLET (Sébastien).- *Le Syndicat C.G.T. à la Compagnie Air France : 1933-1968*.- Mém. Maîtrise : Hist. : Paris 1 : 1998.- 288 p.

**ALAIN AIECH,**

Responsable de la bibliothèque  
des Archives départementales du Val-de-Marne

## LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

Alfortville	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville	P	M. Henri Lesoin 25, rue de Choisy 94140 Alfortville 01 43 75 15 09
Arcueil	Commission Patrimoine Centre culturel Erik Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Cachan	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Patrick H. Simon 29, rue Alphonse Melun 94230 Cachan 01 46 63 33 06
Champigny	Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne	P	M. Eric Brossard Rés. la Pommeraie E 10 94350 Villiers s/ Marne 01 49 41 07 39
Charenton - Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mlle J. Gudin 16, rue V. Hugo 94220 Charenton 01 48 93 10 90
Chevilly-Larue	Les Amis du Vieux Chevilly	P	M. Marc Delorme 40, avenue J. Brel 94550 Chevilly-Larue 01 46 87 89 40
Choisy-le-Roi	Association d'Histoire Louis Luc	P	M. Charles Mainemer 6, Av. Anatole France 94600 Choisy le Roi
Créteil	1 - Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
Créteil	2 - Société de Recherches archéologiques de Créteil et Environs (SRACE)	P	M. Régis Bontrond 16, allée du pré Bonnard 78114 Cressely 01 30 52 37 54
Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	P	M. Yves Boisson 1 bis, rue Jules Ferry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 72 34 96
L'Haÿ-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Haÿ	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66

Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille Ans d'Histoire	S.G.	M. Michel Lambert 13, rue du Mal Juin 94700 Maisons-Alfort 01 43 68 90 94
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres- les-Roses	P	Mme Cl. Ciurletti 1, av. d'Orléans 91800 Brunoy 01 60 46 08 59
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles	P	Mme J. Hémon 2, rue La place aux Grains 94400 Marolles-en-Brie 01 45 95 23 37
Nogent-sur-Marne	Société historique et archéologique de Nogent- sur-Marne et du Canton	P	Mme Yv. Cayrol 106, rue de la Paix 94170 Le Perreux 01 48 72 00 09
Le Plessis-Trévisé	Société historique du Plessis-Trévisé	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Trévisé 01 45 76 52 07
Rungis	Société historique et archéologique de Rungis	Trés.	M. S. Ménager 3, rue de l'Église 94150 Rungis 01 46 87 79 82
Saint-Maur-des- Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 38, av. Galilée 94100 Saint-Maur 01 42 83 50 16
Sucy-en-Brie	1 - Société historique et archéologique de Sucy- en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
	2 - A la Découverte du Fort de Sucy	P	M. Robert Jacques 11, rue Lacarrière 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 26 48
Villecresnes	Société d'Études et de Documentation historique de Villecresnes et Environs	P	M. A. Dumazel BP 20 94440 Villecresnes 01 45 99 46 88
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Études savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Ed. Crusson 5, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89

Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59
Villiers-sur-Marne	Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française	P	M. D. Poisson 37, av. du Gros Chêne 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91
Vincennes	Association cartophile historique et archéologique de Vincennes	P	M. J. Lesterpt 52, bd de la Libération 94300 Vincennes 01 43 98 21 18
Vincennes	Equipe de la Recherche sur le Château de Vincennes		CICV - Bt X Avenue de Paris 94300 Vincennes 01 43 65 12 51
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	M. J. Philippon 8, allée des Champs fleuris 94400 Vitry-sur-Seine 01 46 71 83 73
Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons françaises	D	Mme N. de Castet 2, rue de la Fontaine Santeny 94440 Villecresnes 01 43 86 06 12
Val-de-Marne	Association pour la Sauvegarde du Patrimoine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV)	P	M. Alain Senée 18, rue Jean Moulin 91330 Yverres 01 69 48 68 78
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	M. H. Boulet 3, rue J. le Brix 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 14 42
Val-de-Marne - Essonne	Association du Plateau de Longboyau	P	Mme J. Henin 107, avenue P.-V. Couturier 91550 Paray Vieille Poste 01 69 38 47 87

### COMPOSITION DU BUREAU

Président	M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.
Vice-Présidents	M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur. M. Alain Senée, A.S.P.A.V.
Secrétaire	M. Eric Brossard, Société d'Histoire de Champigny <sup>S</sup> /Marne.
Secrétaire - adjoint	Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.
Trésorier	M. Maurice Clément, A.S.P.A.V.
Membres assesseurs	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises. M. Jean-Pierre Nicol, Les Amis de Mandres-les-Roses.

**Achevé d'imprimer en septembre 1999**  
**sur les presses numériques**  
**de l'Imprimerie Maury S.A.**  
**21, rue du Pont-de-Fer — 12100 Millau**  
**N° d'imprimeur : G99/23347 B**

**Dépôt légal : septembre 1999**

**LE VAL-DE-MARNE LORS DU BLOCUS DE PARIS (Janvier 1649)**

*Au premier plan, les troupes royales commandées par le prince de Condé, coupent le ravitaillement de la capitale révoltée contre les mesures prises par Mazarin.*

*Tableau de Sauveur Leconte. Musée Conde. Chantilly.*